

M A I R I E



Bulletin municipal 2025



aucoindufeu07



AU COIN
DU

Feu

POÊLES À BOIS
POÊLES À GRANULÉS
& INSERT CHEMINÉES

VENTE

POSE

ENTRETIEN

299 Route de Montélimar,
07200 Saint-Didier-sous-Aubenas
(anciennement Challon Motoculture)

04.75.35.47.63

contact@aucoindufeu07.fr

HOBEN

charnwood

HARMAN

SEGUIN

UNE HISTOIRE DE FLAMME



ruegg

LEENDERS

ORANIER

MORETTIDESIGN

vulcar

Le Mot du Maire

St Didiéroises, St Didiérois,

Combien serons-nous d'habitants à St Didier en 2026 ? Nous le saurons en fin de cette année 2025, quand le recensement de la population, aura été effectué du 16 janvier au 15 février. Au 1^{er} janvier 2025, l'INSEE nous notifie 949 habitants. De ce chiffre découle la participation de l'Etat au budget des Communes et qui permet d'ajuster l'action publique aux besoins des résidents : décider des équipements collectifs nécessaires (écoles, maisons de retraite, etc...) et préparer les programmes des travaux de voirie et des bâtiments. Allons-nous passer la barre symbolique des 1000 habitants ? Ce seuil à son importance dans plusieurs domaines comme le mode électoral qui se profile pour les prochaines élections municipales de 2026.

D'ici là, il s'agit de terminer ce mandat, de répondre, toujours et encore, aux engagements pris, tenus et à tenir.

En dépit d'une année 2024 peu réjouissante et n'incitant guère à l'optimisme avec ses conflits armés, ses catastrophes climatiques, ses crises sanitaire et énergétique, son contexte politique français financièrement et démocratiquement atteint, je ressens pourtant la nécessité de positiver car **la Commune, elle ! se porte très bien !**

Après une baisse en 2019 **du taux de la taxe foncière** communale et **sans augmentation** pour la 6^e année consécutive, de nombreuses réalisations ont vu le jour en 2024 :

- **L'espace Michel MIALON** de la salle polyvalente paysagé, végétalisé et sécurisé,
- **L'acquisition d'un terrain** stratégique, limitrophe à l'Eglise (Serres) ouvrant de belles perspectives explicitées quelques pages plus loin,
- Le début des travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable, d'assainissement et l'enfouissement du réseau Orange du **lotissement Pré de la Fontaine**,
- L'achèvement de la révision du **Plan Local d'Urbanisme** commencée en 2014 qui conditionnera l'aménagement de notre territoire pour les prochaines années,
- **La classe de mer** de l'Ecole avec la participation municipale, des parents d'élèves et des enseignantes,
- Les **ombrières du parking du stade** s'inscrivant dans notre transition énergétique pour plus d'économie,
- Les panneaux solaires, les sanitaires et le nettoyage de la façade de l'**Église**,
- L'extension et la modernisation de la **vidéoprotection**,
- Les travaux de rafraîchissement de la **Bibliothèque** qui en font un lieu haut en couleur et en culture...
- Travaux d'amélioration du **secrétariat de mairie**.
- Le nouveau **site internet** municipal.

Voici une nouvelle année qui commence pleine d'espoirs et de projets Mes souhaits de bonnes années, de bonne santé, de réussite dans vos projets vont à chacun de vous, avec une pensée particulière pour les plus démunis, ceux qui souffrent du deuil d'un être cher, de solitude et de maladie. Je vous souhaite de trouver en 2025 toutes les raisons d'être heureux et toute la force nécessaire pour surmonter les épreuves.



Alors maintenant, cap sur 2025 ! qui nous ouvre les bras, entrons-y résolument avec optimisme et l'espoir d'une bonne année que je souhaite à tous et à ceux qui vous sont chers. Relevons ensemble tous les défis, combattons et gardons le sourire, c'est le choix municipal d'être à vos côtés, d'amoinrir leurs effets et de vous offrir des perspectives ambitieuses, avec d'autres projets qui sont à l'étude et dont certains pourraient se réaliser cette année :

- La création d'une trentaine de place de stationnement et d'une voirie autour de l'Eglise, rendues possibles grâce à l'acquisition du terrain (serres Eutrope), et qui permettra un sens unique et une sortie plus sécurisée sur la RN102 via le parking de la maison paramédicale,
- Un tronçon du chemin des Terres de Millet dégradé nécessite d'être traité,
- La poursuite et l'achèvement des travaux précités du lotissement Pré de la Fontaine.

Vous trouverez également plus en détail ces réalisations 2024 et ces projets 2025 dans cette parution annuelle de ce bulletin municipal 2025 qui a été entièrement financée par la publicité des commerçants, artisans et industriels de notre bassin de vie. Qu'ils en soient tous remercier !

Votre municipalité tient aussi à remercier tout particulièrement ceux qui, par la rédaction d'articles, l'apport de documents, photos ou autres, ont participé, à sa 28^e édition.

J'aurai l'occasion de développer tous ces aspects lors de la cérémonie des vœux de la municipalité qui, aura lieu le

LUNDI 13 JANVIER 2025 à 19h

à la salle polyvalente à laquelle vous êtes tous conviés.

Je ne voudrai pas terminer sans remercier les responsables des associations et tous les bénévoles qui les entourent. Je remercie également le personnel communal, les membres du Centre Communal d'Action Sociale pour l'aide qu'ils apportent à tous et, mon équipe municipale, pour son efficacité dans la voix et l'esprit de notre engagement « écouter, dialoguer, comprendre, agir, expliquer et informer ».

Le CCAS, le personnel communal, le Conseil Municipal et moi-même, vous renouvelons ainsi qu'à vos familles, tous nos vœux les plus sincères.

Le Maire,
Richard MASSEBEUF

Le Conseil Municipal



Richard MASSEBEUF
maire



Marc GUYON
1^{er} Adjoint



Caroline PARGOIRE
2^{ème} Adjointe



Noël MACIEJEWSKI
3^{ème} Adjoint



Solange AUBOSSU
conseillère



Béatrice CHANEAC
conseillère



Fabrice CHAREYRE
conseiller



Laurence CLAUZIER
conseillère



Stéphanie MAGALHAES
conseillère



Ghislaine MERAL
conseillère



Stéphanie PIOLA
conseillère



ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION

MAITRISE D'OEUVRE

Coordinateur chantier - CSPS niveau 1

Programmiste - AMO - QEB - DIAG DECHET

**Gestionnaire des coûts
des délais et de la qualité (QEB)**

SAS EUROMETRES BTP

28 chemin des écoles 07200 St Didier sous Aubenas

Tél : 04 75 35 37 61 / Fax : 04 75 93 57 54

Port : 06 76 63 43 53 / contact@eurometresbtp.fr



6 maisons de Ville
"Le Clos des Ceps" 2012
Saint Didier 5/5 Aubenas

Le personnel communal

De gauche à droite :

Karine MÉJEAN : Adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe faisant fonction de secrétaire de mairie.

Virginie DOMISE : Adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe faisant fonction de secrétaire de mairie.

Catherine BOUCHER : Adjoint administratif principal 1^{ère} classe à la mairie en charge de l'accueil.

Nathalie VALLÉE : Adjoint technique assurant le ménage de tous les bâtiments communaux, le fonctionnement de la cantine scolaire et la garderie le soir.

Séverine PRUNARET : Adjoint technique en charge de la garderie scolaire du soir.

Houria BENGRAH : Adjoint technique en charge du ménage des locaux scolaires, du service de cantine et divers remplacements.



Yannick CROS : Agent de maîtrise principal en charge de la voirie, des réseaux d'eaux potables, usées et pluviales, des espaces verts et des bâtiments.

Béatrice PLANCHER : Adjoint technique principal de 1^{ère} classe exerçant la fonction d'ATSEM.

papeterie et fournitures de bureau

RESEAU **plein ciel**

Bureautique Informatique Papeterie

MECANORGA
07200 AUBENAS

Tel 04 75 35 26 54

Email : mecanorga@wanadoo.fr

lundi au vendredi de : 8h à 12 h / 14 h à 18 h 30
(vendredi 18 h)

CHRISTOPHE COELHO AUTOMOBILE EUROREPAR

Christophe COELHO

18 Chemin de Saint-Pierre
07200 Saint Didier Sous Aubenas
coelhochristophe@laposte.net

04.75.35.16.95

TAXI CHARLI

Transports médicaux - Toutes distances

06 20 46 94 48

charli.taxio7@gmail.com
Commune de stationnement: St Didier s/s Aubenas
EURL Charli Taxi, 135 impasse des amandiers, 07200 Vesseaux
Siret: 91236124300013

Taxi Conventonné

TAXI Greg

06 47 82 03 78

Tous transports

Commune de stationnement: Saint-Didier-sous-Aubenas
Siège social: 11 Avenue de l'Espinasse 07200 ST SERVIN
taxigregorydiz@gmail.com

Rétrospective 2024

- ➔ 1 janvier Distribution de ce bulletin annuel 2025 par les élus municipaux
- ➔ 8 janvier Vœux du Maire à la population à la salle polyvalente
- ➔ 28 janvier Magnifique Concert de la Chorale Résonnances d'Aubenas à l'Église de St Didier
- ➔ 29 janvier Commission communale Urbanisme et Travaux : Étude des dossiers en cours

- ➔ 12 février Commission Associations : Étude des dossiers de demandes de subventions

- ➔ 4 mars 1^{er} Conseil Municipal : Subventions aux Associations = 11 924 €
- ➔ 4 mars Démission du Conseiller municipal Georges HARDER
- ➔ 4 mars Commission d'Urbanisme, Réseaux et Travaux : Etude des dossiers en cours
- ➔ 5 mars 1^{er} Conseil d'École : Recensement des travaux effectués par la mairie et ceux à venir
- ➔ 15 mars Vernissage de l'exposition du Patchwork à la Salle Polyv.
- ➔ 18 mars Commission Finances : Comptes administratifs 2023 et Budgets 2024
- ➔ 25 mars 2^e Conseil Municipal : Adoption des Comptes Administratifs 2023 et des budgets 2024
- ➔ 25 mars Commission Communication : préparation du bulletin d'information du 1^{er} trimestre
- ➔ 25 mars Commission d'Urbanisme, Réseaux et Travaux : Etude des dossiers en cours Commissions

- ➔ 6 avril Nettoyage des Berges de l'Ardèche.
- ➔ 8 avril L'Asa du domaine de Ville (irrigation) tient son assemblée générale en mairie
- ➔ 12 avril Tirage au sort des jurés d'assise 2024 à partir de la liste électorale
- ➔ 15 avril 1^{er} Centre Communal d'Action Sociale : Compte administratif 2023 et budget 2024 adoptés
- ➔ 22 avril Commission Fêtes : Organis. 14 juillet, 29 juillet cinéma, Fête des enfants, 1^{er} décembre Aînés
- ➔ 24 avril 10 ans après, la révision du PLU achevée, l'aménag. du terrain ex.Tourvieille est relancé

- ➔ 6 mai Commission communication confie la création de son nouveau site internet à MT COM de St Didier
- ➔ 8 mai Commémoration au monument aux morts avec les Anciens Combattants
- ➔ 16 mai Inauguration des panneaux solaires du parking du stade avec AURANCE ENERGIES
- ➔ 30 mai Rencontre avec NETTO les repreneurs de CASINO

- ➔ 1 juin Dépôt d'une gerbe avec le club de foot sur la tombe de l'ancien Maire Paul NEVISSAS
- ➔ 3 juin Commission Fêtes : Organisation 14 juillet, 31 juillet cinéma, 10 sept. enfants, 3 déc. aînés
- ➔ 9 juin Élection Européenne, 38 candidats record battu, frais supplémentaire pour les communes
- ➔ 10 juin Commission Education en présence du personnel scol. et l'absence de délégués des parents
- ➔ 11 juin Commission Réseaux et urbanisme : Finalisation du schéma Général d'Eau Potable
- ➔ 13 juin L'Éts AUTO DISTRIBUTION réuni tous ses partenaires en présence du Maire.
- ➔ 14 juin La fête de l'École connaît un franc succès
- ➔ 17 juin 3^e Conseil Municipal : Modif. des règlements Cantine et Garderie
- ➔ 17 juin Commission Urbanisme : Etude des dossiers déposés
- ➔ 17 juin Commission communication : validation du bulletin d'information du 2^e trimestre
- ➔ 18 juin 2^e Conseil d'École : Les délégués des parents croient que les enfants mangent dans le noir et n'ont pas accès à l'eau. Chose vite démentie par le personnel et les élus choqués.
- ➔ 27 juin Réunion avec les riverains de l'Allée Félix PLANTEVIN : Bacs des ordures et nuisances
- ➔ 30 juin Élection Législative 1^{er} tour : Rassemblement National RN en tête pour la 1^{ère} fois

- ➔ 1 juillet Élaboration du planning de la salle polyv. pour les associations
- ➔ 1 juillet Accueil des nouveaux habitants et des nouvelles entreprises
- ➔ 1 juillet Salle Polyvalente - inauguration de l'espace Michel MIALON en présence de sa famille
- ➔ 7 juillet Élection Législative 2^e tour : Fabrice BRUN député sortant arrive en tête et réélu
- ➔ 12 juillet Fête du 14 juillet en net regain sur l'espace Michel MIALON fraîchement inauguré
- ➔ 17 juillet Bornage terrain EUTROPE contre l'Église à acquérir pour création d'une voirie et parking
- ➔ 29 juillet 8^e Édition du cinéma en plein air avec le film « Nous les LEROY »

- ➔ 8 août Changement des luminaires en LEDS de la Route Nationale 102
- ➔ 21 août Installation illégale en propriété privée du cirque Zavatta-Muller
- ➔ 28 août Commission Finances : Réalisations 2023 conformes à mi-parcours aux prév. budgétaires



- ➔ 2 septembre Rentrée scolaire : les effectifs passent de 59 à 63 écoliers
- ➔ 6 septembre Inauguration des travaux de la Bibliothèque municipale gérée par l'Assoc. «Au Fil des Pages»
- ➔ 9 septembre Commission Finances : Les réalisations sont conformes aux prévisions
- ➔ 16 septembre 4^e Conseil Municipal : Travaux des réseaux du Lotiss. Pré de la Fontaine = 340 000 € HT.
- ➔ 16 septembre Commission Urbanisme : Instruction dossiers déposés (permis constr. Déclar. Préalable...)
- ➔ 16 septembre Commission Communication : bulletin municipal annuel et du 3^e trimestre
- ➔ 23 septembre Commission Education : réunion d'info. aux parents sur la cantine et la garderie scolaires

- ➔ 30 septembre Réunion publique de présentation des travaux du Lotiss. Pré de la Fontaine
- ➔ 12/13 octobre Superbe exposition de la Bibliothèque à la salle polyvalente
- ➔ 15 octobre L'État et la CCBA ouvrent la porte à la demande du C.Municipal de modification du PLU
- ➔ 17 octobre Le Camping voit monter l'Ardèche jusqu'au pied des escaliers de son bâtiment
- ➔ 21 octobre CCAS : derniers préparatifs du repas spectacle du 1^{er} décembre des 70 ans et plus.
- ➔ 30 octobre Début des travaux de renouvellement des réseaux du Lotissement du Pré de la Fontaine
Recueillement avec les Médaillés Militaires sur la tombe de l'ex-Président ROTH Roger

- ➔ 2 novembre Étude et Négociation des tarifs d'électricité avec Aurances Energie 0.15 € au lieu de 0.28 €
- ➔ 5 novembre 3^e Conseil d'École : Règlement intérieur et projet de remplace. du sol des jeux de la cour
- ➔ 11 novembre Commémoration au cimetière avec les Anciens Combattants
- ➔ 13 novembre Commission Communication : Présentation du nouveau site internet communal
- ➔ 15 novembre Exercice d'évacuation de la cantine scolaire en cas d'incendie
- ➔ 18 novembre Rencontre avec les représentants de l'Amicale Laïque
- ➔ 22 novembre Exercice d'évacuation de la cantine scolaire en cas d'intrusion (Attentat)
- ➔ 23 novembre Conseil Municipal des Sages post covid reconstitué
- ➔ 23 novembre Conseil Municipal des Jeunes ados post covid reconstitué
- ➔ 28 novembre Démission du Conseil municipal Cédric VITAL pour déménagement.
- ➔ 30 novembre Téléthon grâce à « St Didier en Fête » et la participation du CCAS et d'autres associations

- ➔ 01 décembre CCAS : Gouter Spectacle offert aux 70 ans et plus.
- ➔ 4 décembre Le responsable du Trésor Public confirme la très bonne gestion financière de la Commune
- ➔ 7 décembre L'APPRES termine l'année par un repas dansant
- ➔ 13 décembre Amitiés et Loisirs (classe 62) en assemblée général avec le Maire
- ➔ 16 décembre Réception du personnel communal par les élus.
- ➔ 16 décembre Inauguration des travaux d'aménagement de l'accueil de la Mairie.
- ➔ 16 décembre 5^e Conseil Municipal : Subventions pour le remplacement du sol des jeux de la cour de l'École
- ➔ 16 décembre Commission Urba. Travaux : instruct. des permis de constr. et des trav. en cours et à venir
- ➔ 16 décembre Commission Communication : Préparation de ce bulletin municipal 2024
- ➔ 31 décembre Distribution de ce bulletin municipal annuel effectuée par les élus

LE SPA DE JASTRES

VOTRE MOMENT PRIVILÉGIÉ

Soins Esthétiques - Jacuzzi - Maquillage Permanent

sur rendez-vous 06 75 61 49 49 www.spadejastres.fr



Budget principal m14

	2 024	2 023	2 022		2 024	2 023	2 022
section de fonctionnement m14				section d'investissement m14			
DEPENSES	800 000	813 000	620 000	DEPENSES	640 000	513 000	645 000
Charges à caractère général	180 000	180 000	140 000	Total des dépenses d'équipement	420 000	359 877	444 183
Charges de personnel	300 000	280 000	255 500	Charges financières	45 368	43 001	48 000
Autres charges de gestion courante	110 000	100 000	105 000	Opérations d'ordre	0	0	0
Charges financières	6 700	7 600	9 000	Déficit reporté	172 632	110 122	152 817
Charges exceptionnelles	7 000	9 760	800	Dotations	0	0	0
Provisions et Dépréciations	1 300	840					
Opérations d'ordre entre section	15 000	11 800	12 200				
Virement à la section d'investissement	180 000	223 000	97 000	RECETTES	640 000	513 000	645 000
RECETTES	800 000	813 000	620 000	Subventions et divers	183 488	124 346	161 567
Atténuation de charges	6 689	49	196	Emprunts	0	0	0
Produits des services	109 955	72 540	72 540	Fonds de Compensation TVA	30 000	15 000	70 000
Impôts et taxes	420 236	410 000	386 005	Taxe Aménagement (urbanisme)	30 811	15 026	22 011
Dotations et participations	119 809	107 720	91 055	Produits des cessions	0	123 828	123 828
Autres produits de gestion courante	54 423	50 380	46 000	Affectation des résultats	199 144	0	157 894
Produits financiers	0	0	0	Caution	557	0	0
Produits exceptionnels	2 200	4 500	400	Opérations d'ordre	15 000	11 800	12 200
Opérations d'ordre entre section	0	0	0	Virement de fonctionnement	180 000	223 000	97 500
Excédent reporté	86 688	160 351	23 804	Excédent reporté	0	0	0



BATIMAN
RGE

FENÊTRES • PORTES • VOILETS • PORTAILS
PERGOLAS • CLÔTURES • PLACARDS • STORES

07200 AUBENAS - 04 75 94 25 11



MIDAS

**CARTE
GRISE
EN 10 MIN**

AUBENAS - Tél. 04 75 89 85 85
6 av. de Bellande - Près du centre hospitalier

Budget m49 (eau et assainissement)

	2 024	2 023	2 022		2 024	2 023	2 022
section d'exploitation m49				section d'investissement m49			
DEPENSES	500 000	453 000	380 000	DEPENSES	830 000	840 000	818 000
Charges de gestion des services	262 000	216 646	198 390	Total des dépenses d'Equipement	793 000	803 000	782 000
Charges financières	3 000	4 000	4 000	Amortissement des subventions	17 000	17 000	17 000
Charges exceptionnelles	5 000	5 000	2 610	Charges financières	20 000	20 000	19 000
Provisions et dépréciations	5 000	4 354	55 000	Déficit reporté	0	0	0
Dotation aux amortissements	60 000	56 000	55 000				
Virement à la section d'investissement	165 000	167 000	120 000				
Déficit reporté	0	0	0				
RECETTES	500 000	453 000	380 000	RECETTES	830 000	840 000	818 000
Produits de gestion courante	267 000	250 000	234 665	Subventions	38 471	38 471	58 483
Produits exceptionnels	817	790	0	Emprunts	0	0	0
Opérations d'ordre	17 000	17 000	17 000	Fonds de compensation TVA	1 887	1 554	1 837
Excédent reporté	215 083	185 210	128 335	Affectation des Résultats	0	0	27 182
				Compte de liaison	0	0	1 000
				Reprise sur amortissement	60 000	56 000	55 000
				Virement de fonctionnement	165 000	167 000	120 000
				Excédent reporté	564 642	576 975	554 498

Dotation Globale de Fonctionnement

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Nombre Habitants INSEE	959	955	951	968	987	989	968	946	910	872	836	825	810	784
Nombre Habitants DGF	980	980	975	991	1 008	1 009	988	965	927	893	856	845	830	805
Forfaitaire	53 943	53 911	53 552	55 990	58 648	60 078	60 508	60 511	65 585	76 580	87 977	92 764	91 622	91 838
Solidarité Rurale de "Péréquation"	17 095	15 580	13 361	13 381	13 793	13 374	12 541	11 699	10 472	9 452	8 284	7 771	7 237	6 899
Nationale de Péréquation	726	1 452	1 210	1 008	840	700	583	486	405	0	0	0	0	0
Dotation élu local	3 320	3 284	3 031	3 027	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL de la D.G.F.	75 084	74 227	71 154	73 406	73 281	74 152	73 632	72 696	76 462	86 032	96 261	100 535	98 859	98 737

Comparatif 2024 des taux des 3 taxes

Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas (C.C.B.A.)			
Communes	Taxe d'habitation résidences secondaires	Foncier bâti 2024	Foncier non bâti 2024
Saint-Didier-sous-Aubenas 2023	5,66%	28,17%	88,36%
Saint-Didier-sous-Aubenas 2024	5,66%	28,17%	88,36%
Ailhon	8,31%	27,62%	112,13%
Aizac	8,74%	33,86%	143,25%
Antraigues Asperjoc	10,64%	41,99%	135,88%
Aubenas	11,04%	42,95%	121,57%
Fons	9,70%	27,47%	71,06%
Genestelle	8,72%	30,38%	86,49%
Juvinas	10,31%	31,71%	125,23%
La Bastide sur Besorgues	7,29%	27,96%	106,57%
Labégude	6,04%	32,02%	78,46%
Lachapelle sous Aubenas	6,52%	27,22%	47,53%
Lavilledieu	9,76%	35,07%	75,35%
Laviolle	8,24%	29,80%	75,14%
Lentillères	9,36%	30,58%	97,02%
Mercuer	6,18%	31,06%	95,84%
Mézilhac	6,44%	26,43%	66,66%
Saint Andéol de Vals	9,34%	29,80%	64,84%
Saint Etienne de Boulogne	7,36%	27,16%	71,71%
Saint Etienne de Fontbellon	5,50%	29,78%	70,32%
Saint Joseph des Bancs	13,83%	34,00%	85,42%
Saint Julien de Serre	8,09%	29,69%	87,06%
Saint Michel de Boulogne	9,75%	31,23%	66,34%
Saint Privat	7,13%	34,56%	107,06%
Saint Sernin	8,43%	34,94%	78,43%
Ucel	7,69%	32,24%	73,71%
Vals-les-Bains	9,91%	40,05%	31,42%
Vesseaux	7,65%	30,48%	85,21%
Vinezac	8,41%	32,40%	46,14%
C.C.B.A.	11,09%	4,08%	16,65%
Communauté de Communes Berg et Coiron (C.D.C.B.C.)			
Berzème	13,99%	32,54%	52,99%
Darbres	14,98%	32,07%	54,62%
Lussas	16,00%	35,98%	70,86%
Mirabel	11,43%	27,38%	53,77%
Saint Andéol de Berg	10,14%	25,04%	61,17%
Saint Germain	15,36%	31,51%	81,15%
Saint Gineys en Coiron	14,85%	32,55%	86,11%
Saint Jean le Centenier	15,89%	31,90%	63,11%
Saint Laurent sous Coiron	14,63%	30,31%	84,13%
Saint Maurice d'Ibie	12,74%	28,40%	66,10%
Saint Pons	12,87%	31,86%	71,39%
Sceautres	11,80%	28,11%	46,22%
Villeneuve-de-Berg	18,71%	39,71%	96,62%
C.D.C.B.C.	9,68%	4,77%	20,19%

Bilan des principales réalisations et événements 2024

INAUGURATION DES OMBRIERES DU PARKING DU STADE



Le jeudi 16 mai 2024 a été inauguré ces panneaux solaires avec Aurance Energies. C'est un projet d'ampleur pour cette société citoyenne Ardéchoise, puisqu'il s'agit :

- De sa première centrale de plus de 100kWc ; la société citoyenne avait commencé en 2012 par réaliser des centrales de 9 kWc, puis de 36 kWc, sur des toitures de particuliers. Plus récemment, elle équipe des toitures de collectivités, notamment des écoles, en finançant des centrales solaires de 36 et 100kWc.
- De sa première ombrière de parking ; On ne peut mettre des centrales solaires sur toutes les toitures ; mais il y a souvent besoin d'ombre pour les voitures, ou pour jouer aux boules, sous un soleil parfois ardent en Ardèche.

De plus, la loi APER dite d'« Accélération des énergies renouvelables », votée en Mars 2023, va entrer en application et rendra obligatoire la production d'énergie renouvelable sur tous les parkings, publics et privés, existants et futurs selon leur taille. Ce sera le cas dès 2026 pour les grands parkings de plus de 10 000 m² et dès 2028 pour les parkings de plus de 1500 m².

La commune, pouvant en confier le financement à la société citoyenne, n'a pas hésité à prendre les devants.

La société citoyenne **AURANCE ÉNERGIES** a pour vocation le développement et l'exploitation d'installations d'Energie Renouvelable en Ardèche, en particulier des centrales photovoltaïques sur des toitures et des ombrières de parking.

Actionnariat et Gouvernance : La société est forte de 129 Actionnaires citoyens voulant agir concrètement pour la transition énergétique. Sa gouvernance est coopérative, l'Assemblée Générale élit les membres d'un collège de gestion, tous bénévoles, qui gèrent ensemble la société.

Principes de fonctionnement : Les bénévoles identifient des projets, organisent le financement des projets viables,

et font réaliser les projets par des installateurs locaux. La société verse un loyer aux propriétaires des sites, et leur transfère gratuitement la centrale solaire au bout de 20 ans, une fois l'emprunt bancaire remboursé. La vente d'électricité à EDF ou Enercoop pendant 20 ans permet de rembourser l'emprunt, et les profits éventuels permettent de financer de nouveaux projets

Sous la mandature de Richard MASSEBEUF depuis 2021, la Commune, fidèle à ses préoccupations environnementales, est engagée dans la transition énergétique.

Elle a notamment arrêté tout désherbant, persévéré dans le nettoyage des berges de l'Ardèche, concrétiser la mise en œuvre de la voie verte, décliné son plan d'économie d'énergie sur l'éclairage public et les bâtiments communaux pour diminuer son empreinte carbone. Le photovoltaïque est l'un des aspects de ce plan.

Elle avait déjà confié la réalisation de 2 centrales solaires sur des bâtiments communaux en 2023 : La salle polyvalente, et l'école primaire publique René Cassin, qui avaient permis de réaliser des projets de 25 et 30 kWc. La toiture de l'Église en a également été dotée quelques jours après.

AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

Les panneaux solaires du parking du stade communal « Paul NEVISSAS » permettent de découvrir l'autoconsommation collective. Cette dernière opération novatrice et celles déjà réalisées ou à venir ont été possibles, pour la 2^e plus petite commune de l'Ardèche en superficie, grâce à ce partenariat



Bilan des principales réalisations et événements 2024

purement local avec AURANCE ENERGIES. Cette dernière grâce à l'évolution récente de la réglementation, peut distribuer cette énergie électrique localement, dans un périmètre restreint dans le cadre de projets d'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE. La loi actuelle définit ce périmètre à 2 km en zone urbaine, et à 20 km en zone rurale.

La centrale des ombrières étant de taille suffisante, celui-ci a été mis en œuvre dans la foulée, et la commune de St Didier, qui peut, lors de la production solaire, bénéficier de tarifs avantageux 0.15 € le kwh au lieu de 0.28 € et stables dans le temps long pour une partie de sa consommation électrique.

D'autres consommateurs importants situés dans le même périmètre, pourraient aussi rejoindre cette boucle locale d'autoconsommation collective, comme la Biocoop de Saint-Didier.

EXTINCTION ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre de la crise énergétique (24 000 € en 2021, 40 000 € en 2022, 42 000 € en 2023), le Conseil Municipal par délibération du 5.12.2022, a décidé de réduire l'éclairage



la nuit par extinction des lampes dans certains quartiers où il ne sera pas nécessaire pour la vidéoprotection. L'installation d'horloges astronomiques répondra à la publication au journal Officiel de l'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses.

Cette démarche a pour but de préserver l'environnement en limitant les effets néfastes sur la faune et la flore, sur les troubles de stress sur les personnes sensibles aux émissions de lumières artificielles et de baisser considérablement la consommation électrique de la commune en réalisant des économies non négligeables sur le budget communal

L'éclairage est interrompu de minuit à 6h. Des adaptations seront prévues lors des fêtes ou événements particuliers.

Cette mesure vient compléter le plan de remplacement des lampes actuelles par des LEDS.

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC PASSE AUX LEDS

Moins énergivores, les luminaires de la RN102, ont été remplacés en août par des LedS.

VIDÉOPROTECTION



Le système datant de plus de 10 ans a été modernisé et une caméra supplémentaire a été rajoutée. La Commune s'en trouve quadrillée aux carrefours stratégiques et la sécurité s'en trouve renforcée.

Rappelons que pour être visualisées par les forces de l'ordre, les vidéos enregistrées ne peuvent l'être que sur réquisition de la justice et surtout, après un dépôt de plainte des victimes auprès de ces mêmes autorités.

LE CIRQUE ZAVATTA ILLÉGALEMENT INSTALLÉ SUR UNE PROPRIÉTÉ PRIVÉE :

Les « BARIO » sont de retour mais ils ne font plus rire...

En effet, la 2^e plus petite Commune de l'Ardèche en superficie qu'est Saint Didier-sous-Aubenas subit l'arrivée du Cirque ZAVATTA sans y être autorisé ni par le Maire, Richard MASSEBEUF, ni par le propriétaire du terrain chez qui, après avoir déplacé d'énormes blocs de béton positionnés la veille pour empêcher l'accès à son terrain, une vingtaine de semi-remorques et autres déchargent, matériels et animaux, sous un soleil de plomb et sous le regard de la Police.



N'importe qui peut venir s'installer dans votre jardin ou squatter chez vous sans que les lois ne protègent la propriété privée, les raccordements clandestins à l'eau potable en période de restriction pourtant règlementée par le représentant de l'État, au mépris de la sécurité des raccordements électriques, du matraquage publicitaire, de la sécurité du public (accès RN102) et du respect de la cause animale.

On s'étonne en France que les gens ne vont plus voter ou se tournent vers les extrêmes, il est grand temps que ceux qui votent les lois, et je m'adresse aux nouveaux députés et au futur 1^{er} Ministre, pour qu'ils protègent enfin les citoyens honnêtes et donnent des pouvoirs et des moyens aux communes pour leurs commerces et leurs habitants que j'invite par ailleurs à déposer plainte pour les nuisances occasionnées (bruit, odeurs, etc...).

Pour l'appât du gain, ce cirque, que je ne reconnais plus, est prêt à tout.

La meilleure réponse : BOYCOTTEZ-LE !

Le cirque installé du 21 au 31 août aux méthodes répréhensibles a choqué toute la Commune, les environs et au-delà au vu des nombreux soutiens de toute la France reçus par la Municipalité. A qui le tour, peut-être les gens du voyage ou autres. Combien de temps cela va-t-il durer ? La plainte de la Mairie étant refusée par le Commissariat d'Aubenas, le Procureur de la République a été saisi comme l'ont été le Député et le 1^{er} Ministre pour, espérons-le, modifier les lois afin de protéger la propriété de chacun et



le domaine public. Il s'agit déjà de demander l'application du règlement communal du service de l'eau potable et son article 33 pourtant très explicite : « *il est formellement interdit à quiconque, sous peine de poursuites judiciaires et de la facturation d'une consommation forfaitaire de 500 m³, d'utiliser de l'eau à partir d'un appareil de défense incendie, d'utiliser de l'eau d'un appareil public sans la mise en place d'un compteur. En cas de non-respect des prescriptions du présent règlement, le contrevenant s'expose, en plus de la consommation forfaitaire de 500 m³ qui lui est facturée, à des poursuites en dommages et intérêts devant le tribunal compétent* »

VOIRIE

La Commune va continuer son programme de régularisation des élargissements qui n'avaient pas fait l'objet d'actes notariés par le passé. Pour ce qui est des travaux et des besoins, ils ont tous été chiffrés afin de définir les priorités sur la durée du mandat. Vu leur ampleur, tout ne pourra être réalisé sur 6 ans. Chaque budget annuel permettra de déterminer l'enveloppe des dépenses possibles pour les réaliser. C'est ce qui sera encore fait en 2024, et chaque année au mois de mars, lors de la préparation et l'adoption du budget. Ce dernier définira le programme annuel des travaux de voirie qui pourrait permettre les goudronnages proposés par la Commission communale Voirie et validé par le Conseil Municipal.



SALLE POLYVALENTE

inauguration « Espace Michel MIALON »
avec les associations, la population et l'accueil
des nouvelles entreprises et des nouveaux habitants :

Discours du Maire du 1.7.2024 :

Mmes, Mrs, les nouveaux Habitants et les représentants des nouvelles Entreprises ! les Présidents d'Associations, mes Chers Concitoyens ! et merci ! à toute la famille MIALON ! de sa présence, car aujourd'hui, il s'agit non seulement d'accueillir les nouveaux précités, comme chaque année, mais aussi d'inaugurer, tous ensemble ! les travaux d'aménagement, quasi terminés ! sur l'ancien parking sud de cette salle polyvalente, baptisés à cette occasion, au nom de mon Adjoint regretté, Michel MIALON pour qui, je vous demande, dès à présent, d'observer, une minute de silence !

Alors quel plaisir ! et quel bonheur ! et quelles émotions ! en pensant à notre Michel à tous ! de vous réunir par une si belle journée ! entourée de votre municipalité, de parité, élue en 2020 à 70 % des suffrages, et ce, dès le premier tour ! grâce à votre participation, qui s'est élevée à 60 %, malgré la COVID-19.

Ce dernier toujours actif, a considérablement perturbé, notre vie sociale et la première partie de notre mandat. Mais, comme vous avez pu le voir ! au travers de notre bilan mi-mandat, qui vous a été communiqué à l'automne dernier, celui-ci démontre que, grâce à ce Conseil municipal expérimenté, nous avons non seulement su faire face ! mais aussi, tenu nos engagements !

Mon équipe municipale, s'associe donc à moi, pour vous remercier du fond du cœur ! de votre soutien et de votre confiance. Nous mettons tout en œuvre ! pour les mériter, pendant toute la durée, de notre mandat de 6 ans, qui coure jusqu'en 2026.

Je dois dire aussi, à mes 3 Adjointes, Marc, Caroline et Noël, qui se sont répartis les missions de Michel, que je suis vraiment fier de vous ! de notre superbe victoire, de notre formidable travail accompli pour y parvenir, de votre adhésion totale, à la méthode de travail et à l'état d'esprit que j'ai voulu instaurer.

Être Maire, et 3 fois de suite élu, dès le 1^{er} tour ! fait preuve d'une certaine reconnaissance, et de compétences ! dont je souhaite encore, faire profiter mon village, ses élus, ses Associations, ses habitants et ses entreprises.

Ce soir, nous accueillons d'ailleurs, les nouveaux habitants et les nouvelles entreprises !

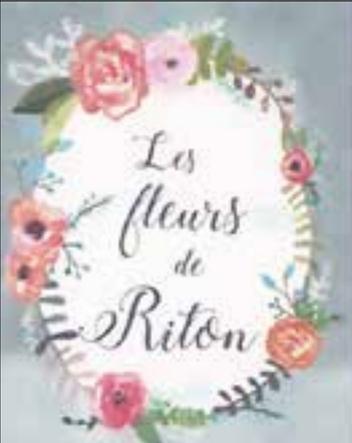
Pour des raisons personnelles ou professionnelles, vous venez vous installer à St Didier, dans la 2^e plus petite Commune du Département en superficie, et non en population, puisque nous sommes 959 habitants et peut-être à cet instant même, en comptant toutes les dernières arrivées, nous avons passé, grâce à vous, la barre historique ! des 1 000 habitants.

Ici ! Nous sommes en fait, comme un « OASIS ! » au milieu d'Aubenas, coïncé entre les deux giratoires de la RN102, et un peu aussi, comme les derniers Gaulois à résister !...

Eh bien, Sachez que la Municipalité est heureuse ! de vous y accueillir, comme nous accueillons désormais, depuis 2008, les nouveaux arrivants.

Nous tenions à vous souhaiter officiellement, et surtout chaleureusement ! La bienvenue ! Et vous remercier d'avoir répondu présent à notre invitation.

Vous avez pu aussi visiter la commune et faire le tour de toutes les installations qui sont à votre disposition.



~ Artisan fleuriste ~
Bouquet et toutes
compositions florales
06 84 03 15 54
Terres de Millet, 07200
Saint-Didier-sous-Aubenas
lesfleursderiton@gmail.com

Gilles GANDON
Electricité
Générale 

605, chemin de la plaine
07200 Saint-Didier-sous-Aubenas
Tél. 04 75 35 48 38



Vous vous êtes peut-être rendu compte de la richesse de notre patrimoine, de notre développement, de notre fiscalité figurant parmi la plus basse de l'Ardèche méridionale, de notre qualité d'accueil, de notre environnement et de notre cadre de vie, que vous ne soupçonniez peut-être pas, et qui témoignent, de l'histoire de St Didier, et de la volonté de votre municipalité, de les préserver !

Vous découvrez maintenant, vos élus, ces hommes et ces femmes, qui m'entourent et qui vont se rapprocher de moi pour que vous puissiez les visualiser. Ils attachent comme moi ! une très grande importance ! à la convivialité et à la qualité des rapports humains.

Cette proximité, notre disponibilité et notre rencontre d'aujourd'hui ! Est une première étape ! car dorénavant, l'histoire et l'avenir de la commune ! Vous appartient !!!

Alors, chers nouveaux St Didiéris ! nous espérons vous retrouvez dans les multiples activités contribuant à l'animation de notre village, comme la fête nationale avancée cette année au vendredi 12 juillet, ici même, comme la soirée Cinéma du lundi 29 juillet, à la tombée de la nuit, où le film projeté, serait : « Nous, les LEROY ! ».

Chers nouveaux habitants ! et Chères nouvelles entreprises ! :

« Sachez, que vous soyez natifs, d'une autre commune ou d'un autre pays, les apports culturels et sociaux, que vous représentez ! seront pour nous tous ! sources de richesse et d'ouverture...

Bienvenue chez nous ! à St Didier, désormais chez vous !

Il s'agit maintenant d'inaugurer « l'Espace Michel MLALON » qui a consisté à remplacer le parking sud goudronné ! par un espace sécurisé, paysagé et végétalisé pour les usagers de cette salle. Les futurs mariés pourront faire de belles photos ! sous l'arche, à venir et à fleurir, avec en fond, la falaise de Jastres ! symbole de notre Commune.

Ce projet était l'idée de Michel ! c'est pourquoi, il portera son nom, en accord avec la famille.

Sa conception bénévole est l'œuvre d'un St Didiéris, ingénieur paysagiste retraité, que nous tenons particulièrement à remercier, en la personne de M. Luc BOUTELOUP, ainsi que Yannick CROS, notre Agent Technique communal, qui n'a pas perdu la main, en maçonnant les différents murets. Remercions également Philippe ANDRE, et son Ets ISSARTEL TP, pour l'essentiel des travaux et notamment cette nouvelle piste de danse.

Cet hommage que je voulais rendre à Michel, qui nous manque à tous, est aussi l'occasion de remercier, toute sa famille ! grandement impliquée ! dans la vie du Village. C'est vraiment la famille « Formidable » !

Avec ses 3 enfants, Coraline avec la Croix rouge, Fabio, fraîchement élu nouveau Président du Football Club de St Didier et la 3^e Angélique, qui attend, au Canada où elle vit, un heureux évènement ! dont son grand père aurait été, fier et heureux ! Je crois que c'est imminent ? et nous craignons d'ailleurs ce soir, de ne pas avoir la grand-mère, Mireille, qui doit la rejoindre sous peu. L'épouse de Michel, est aussi Présidente d'une Association, « St Didier en Fête » chère à notre Raymond ROURESSOL, l'un des fondateurs et mon 1^{er} Adjoint pendant 2 mandats, que je salue particulièrement.

Merci à tous et merci à toi Michel pour ton idée ! qu'il nous tenait, tous à cœur ! de réaliser.

Il s'agit maintenant de dévoiler la plaque qui portera son nom ! Allons partager maintenant un moment de convivialité. Je vous invite pour cela à faire plus ample connaissance ! en partageant le verre de l'amitié et en dégustant quelques produits locaux, made in St Didier, comme, le bon vin de la Cave ! la charcuterie des Ets BORRELLY et ensuite, les mignardises de la boulangerie « DU MOULIN ».

LOTISSEMENT PRÉ DE LA FONTAINE : Signalétique, stationnement, réseaux d'eau potable, d'eaux pluviales et d'assainissement

Après la mise en place de nouveaux panneaux directionnels, d'importants travaux ont commencé suite à la délibération du 9 septembre 2024 :

« Vu la dernière délibération du Conseil Municipal n°42 du 20 novembre 2023 sollicitant, et ce depuis 2018, toutes les subventions possibles mais sans succès de par la nécessité de réaliser au préalable le schéma général d'eau potable et le schéma général d'assainissement,

Vu l'achèvement effectif en 2024 du schéma général d'eau potable et du schéma général d'assainissement,

Vu la publication dans le Dauphiné du 12 juillet 2024 de l'Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC) du marché en procédure adaptée de travaux de renouvellement des réseaux de 1974 d'eau potable, d'assainissement et d'eaux pluviales,

Vu le Règlement de la Consultation (RC) et des critères de choix retenus,

Vu le rapport d'analyse de Géo-Siapp d'Aubenas en date du 28.08.2024 des 2 offres reçues avant la date limite du 6 août 2024 à 12h, (Ets FAURIE de St Semin 443 437.15 € HT et Ets ISSARTEL TP d'Aubenas 339 999.87 € HT)

Vu la Subvention de l'Etat (DETR 2024) de 61 500 € déjà accordée par arrêté préfectoral n° 07-2024-163-12 en date du 11.06.2024,



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'attribuer le marché à l'Ets ISSARTEL TP la mieux disante pour un montant total de 339 999.87 HT, soit 407 999.94 € TTC,
- d'autoriser le Maire à signer ledit marché et tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.
- de solliciter toutes autres subventions possibles (Etat, Département, Agence de l'Eau et autres) au taux maximum pour lesquelles le Maire est également autorisé à signer tous les documents s'y rapportant ».

De cette délibération de l'assemblée communale, s'en est suivie une réunion publique le 30 septembre pour présenter aux riverains le déroulement et le phasage des travaux. Ces derniers ont pu ainsi démarrer à l'automne et se poursuivront en 2025.

WE ARE SELECT

Les plus grandes marques de prêt-à-porter ! **W.A.S**

HUGO HUGO BOSS	POLO RALPH LAUREN	TOMMY JEANS	LIU·JO
Calvin Klein	PLEASE	Salsa JEANS	IMPERIAL FASHION
LACOSTE	G-STAR RAW	Levi's	GUESS ?

Zone de Millet - 07200 St-Didier-sous-Aubenas (à côté de Sport 2000)
Pour nous rejoindre : [f](#) / [@](#) : we are select aubenas

ÇA MATCHE !

Zone de Millet - 07200 St-Didier-sous-Aubenas
Pour nous rejoindre : [f](#) / [@](#) : sport2000 aubenas

SPÉCIALISTE DU VELO ET DU CYCLOMOTEUR
50CC ET 125 CC DEPUIS 1987

VENTE - RÉPARATION - LOCATION

Vélos musculaire & électrique
Cyclos moteur & électrique

Specialized - Cannondale - Cube - Look - Laederfox - Torpado
BH - Gitane - Peugeot - Bianchi

Peugeot - SYM - Rieju - YCF - RS Factory - Super Socco

THIERRY MOULIN - Saint-Didier-sous-Aubenas
tél : 04 75 94 87 55 - Cycles-moulin.fr [f](#) [@](#)

LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Après 10 ans de longues et fastidieuses procédures, cette révision s'est achevée avant l'été 2024. Elle confirme surtout la perte d'une dizaine d'hectare constructible et de lourdes contraintes pour le peu qui reste.



ÉCOLE

En plus de la subvention annuelle de 3 000 € versée à l'Amicale Laïque, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a alloué une subvention exceptionnelle supplémentaire de 2 354 € pour permettre à tous les écoliers de participer à la sortie scolaire (classe de découverte au Pradet 83) du 2 au 5 mai 2024. Afin de ne laisser personne sur la touche, les familles en grande difficulté pouvaient saisir le CCAS pour une aide complémentaire éventuelle.

Comme chaque année, les dotations en fourniture et matériel ont été reconduites et les nouvelles demandes ont été étudiées, priorisées et inscrites au budget communal en fonction, là aussi, des possibilités financières. Cette année, pour des questions de sécurité, la priorité s'est portée sur les fissures du sol de la cour qui ont été traitées avant la rentrée scolaire où les effectifs, répartis en 3 classes, sont passés de 63 à 65 écoliers. Parmi eux, près d'une cinquantaine mangent à la Cantine fort appréciée.



BIBLIOTHÈQUE

Vendredi 6 septembre à 18h, l'inauguration a permis de se rendre compte de l'évolution au fil du temps (wc de l'ancienne école, puis salle de gym avant la salle polyv. de 1985 et bibliothèque depuis 2003) de ce bâtiment devenu resplendissant. Après les toitures, l'aménagement intérieur a été réalisé par les Entreprises St Didiéroises DEL RIO, BOILLON et GANDON, l'employé communal Yannick CROS mais aussi, grâce aux 130 h de bénévoles des membres de la Bibliothèque. Ces travaux de rafraîchissement ont aussi amélioré la fonctionnalité et ont donné satisfaction à l'Association « Au Fil des Pages » et à tous ses lecteurs. Venez tous découvrir ces lieux hauts en couleur et en culture....



GOÛTER SPECTACLE

des personnes âgées offert par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Discours Dimanche 1^{er} décembre 2024 à 14 h 30 à la Salle Polyvalente :

*Je demande au CCAS de me rejoindre. Mmes,
Mrs les membres du CCAS et du C.Municipal,
Chers Concitoyens, mes chers aînés et mes chers amis !*

*Quel plaisir ! de vous retrouver et de partager ce moment
de convivialité ! avec les 70 ans et plus.*

*D'autres n'ont pas eu cette chance, parce qu'ils vivent
des moments difficiles, qui les éloignent de la fête.*

*Nous aurons d'abord une pensée pour eux, et nous ne les
oublions pas ! Ils recevront un bon d'achat, pour agrémenter,
les festivités de fin d'année.*

*Alors Aujourd'hui, vous êtes 47 ayants droits présents, sur les
198 totalisés à St Didier, ce qui représentent, tout de même !
près de 20 % de la population.*

*Le nombre d'ayant droit ne cesse d'augmenter, tandis que
celui des participants à cette journée qui leur est dédiée, ne
cesse lui, de baisser. 53 en 2023, 69 en 2019, 84 en 2016.*

*Peut-être la peur du Covid?... Pourtant ! ça se soigne bien
maintenant, grâce au Professeur RAOULT de Marseille,
qui préconise le PULCO ! si, si ! vous connaissez tous cette
boisson au citron, qui verre après verre, et lorsque la bouteille
est vide et bien ! Y A PUL CO VIDE !...*

*Rendons maintenant hommage aux doyens de notre
Commune, Mme. Denise OLLIER centenaire qui n'a pas
pu être des nôtres !*

*Mais ! ici présente ! la doyenne du jour dans la salle,
Eh bien, il s'agit, de notre mascotte ! St Didiéroise, en la
personne de Mme. Renée SALQUE, que vous pouvez
applaudir !... Bravo Renée !*

*S'agissant des Messieurs, le doyen ici présent, est M. Marcel
ZIEGLER ! que vous pouvez ovationner également !*

*Le prochain recensement de la population aura lieu
du 16 janvier au 15 février 2025 et nous saurons fin 2025,
si nous passerons la barre historique des 1 000 habitants !*

*Je vous rassure, si le budget de la France, est en déficit
chronique ! depuis des décennies, celui de votre Commune,
est bien tenu ! et nous permet d'avoir une fiscalité
des plus modérée.*

*Si la jeunesse a ses mérites, elle ne constitue pas, à elle seule,
la richesse de notre tissu social.*

*St Didier ne serait pas complet ! Si toutes les générations n'y
étaient pas représentées. La richesse de notre village, ceux
sont la diversité des origines de ses habitants, mais aussi,
le lien intergénérationnel fort ! Qui existe à travers
les diverses cultures qui composent le Village.
Notre richesse ! C'est aussi, je peux en témoigner,
la couleur blanche de vos cheveux !...*

*St Didier a une histoire ! Et elle s'est construite aussi
du travail des St Didiéroises et des St Didiérois, qui sont
aujourd'hui dans cette salle. Vous êtes l'histoire
et la mémoire de notre Commune...*

*Vous faites, toutes et tous, partie intégrante, de ce que
nous avons de plus important : notre « PATRIMOINE
HUMAIN ! ». Nous ne devons jamais l'oublier !
Imprégné de votre ADN, comptez sur moi pour le rappeler !*

*Aujourd'hui, le CCAS a changé la formule du traditionnel
repas dansant par un goûter spectacle qui sera alterné
chaque année.*

*Alors, élus, agents communaux, associations ainsi que
le CCAS ! sont donc mobilisés, quotidiennement,
pour améliorer, le cadre de vie et la sécurité, des aînés !*

*Je vous en dirai un peu plus, sur les réalisations 2024 et
les projets communaux 2025, lors de la cérémonie des vœux
de la municipalité, auxquels vous êtes tous conviés !
et qui aura lieu, ici même, le lundi 13 janvier 2025, à 19h.*

*Je voudrais maintenant saluer tous les Présidents
d'associations ! et sans oublier, tous les bénévoles qui
les entourent, qui savent dynamiser leur troupe et qui ne
manquent pas ni d'idées, ni d'initiatives. Vous jouez tous,
un rôle si précieux ! aux services de nos anciens.
Merci pour eux.*

*Et puisque j'en suis au stade des remerciements,
je tiens à saluer les artistes du jour, Colette et Richard,
pour le joli et amusant spectacle qui va suivre.*

*Je voudrais, avec un peu d'avance, vous souhaiter,
à toutes et à tous, ainsi qu'à vos familles, de très bonnes fêtes
de fin d'année !*

*Avant de profiter de cette belle après-midi de retrouvailles,
au cours de laquelle, nous partagerons, la joie et les rires,
mais surtout, le plaisir, d'être tous ensemble ! je passe le
micro à mon Adjointe au CCAS, Caroline PARGOIRE,
qui va sans doute, vous en chanter une !...*

*Je vous remercie donc de votre attention et bonne après-midi,
et à toi Caroline !*

Le Maire, Richard MASSEBEUF

ÉGLISE

Après la réfection de la toiture et la réalisation de sanitaires en 2023, 2024 a vu la pose des panneaux solaires et le nettoyage de la façade. À moyen terme, d'autres projets autour de cet édifice, liés à l'acquisition du terrain EUTROPE (Serres,) et évoqués ci-après, ont également été annoncés aux représentants de la Paroisse lors des réunions de concertation du 25.9.2023 et 25.10.2023 qui ont très apprécié la démarche, validé le principe et remercié la municipalité des moyens engagés.



ACHAT DE TERRAIN À LA FAMILLE EUTROPE (Serres contre l'Eglise)

Par délibération du Conseil Municipal du 5 décembre 2022, la Commune espérait acquérir 1 000 m² environ contre l'Eglise côté nord. Cette acquisition s'inscrit dans la continuité des parcelles achetées à Mme. Huguette FAURE au-dessus du Camping et ce, dans le cadre d'un projet global de mise en valeur du patrimoine de l'Eglise et de sécurité routière. En effet, pour supprimer la sortie dangereuse sur la RN 102 depuis la place de l'Eglise, un sens unique sera mis en place par la création d'une voirie qui fera le tour de l'Eglise et qui débouchera sur le parking communal Henri FAURE (à côté de la maison paramédicale communale) pour accéder plus en sécurité à la RN102. Ces terrains permettront également des stationnements supplémentaires indispensables aux différentes cérémonies religieuses. Le reste du terrain jouxtant la maison paramédicale offre également la possibilité de son extension future. Lors des tractations avec la famille EUTROPE, il est apparu que la chapelle Nord de l'Eglise leur appartenait. Cette dernière sera cédée symboliquement à la commune, déjà propriétaire des murs de l'église, afin de pouvoir en assurer l'entretien et surtout sa mise en valeur. L'acquisition de la parcelle a été officialisée par acte notarié du 12.12.2024. Vous trouverez dans les pages suivantes, le devenir de cette acquisition foncière au titre des projets 2025.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Vu la baisse régulière de participation à la fête des enfants (30 sur 120) lors des éditions précédentes, le CCAS et les bénévoles ont dû annuler celle-ci à contre cœur alors que tout était gratuit (jeux, spectacles, maquillages, goûters), etc....

Le traditionnel repas dansant des personnes de 70 ans et plus est alterné désormais, une année sur l'autre, avec un goûter spectacle. Ce dernier a eu lieu le dimanche 1^{er} décembre à la salle polyvalente et cette nouvelle formule a connu un vif succès auprès de la cinquantaine de convives ravis de la représentation costumée, chantante, dansante et amusante de Colette VIGNE et de Richard de l'Association Émotions.

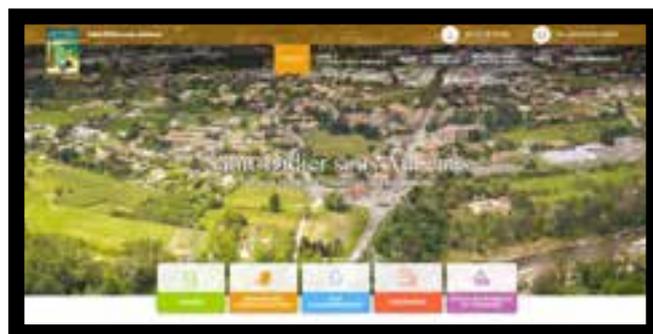
ANIMATIONS

Malgré les difficultés financières des communes et la crise énergétique, le soutien logistique et les subventions municipales aux Associations ont été renouvelés. Les animations ont été reconduites grâce surtout aux bénévoles que la Commune tient à encourager et à remercier pour leur implication dans les multiples activités de leurs Associations mais aussi dans le programme communal suivant :
Nettoyage des berges de l'Ardèche, accueil des nouveaux habitants et des nouvelles entreprises, fête du 14 juillet, cinéma nocturne, journée récréative de fin d'année dédiés à nos Aînés.



NOUVEAU SITE INTERNET COMMUNAL : www.saint-didier-sous-aubenas.fr

Pour moderniser son site, la municipalité a confié cette mission à la société MT COM de St Didier située au-dessus de la clinique vétérinaire





CAVEAU DES VIGNERONS ARDÉCHOIS

374 ROUTE DE MONTÉLIMAR 07200 ST-DIDIER-SOUS-AUBENAS - TÉL : 04 75 35 58 19



CONTESSO

Chauffage - Climatisation - Photovoltaïque - Plomberie

04 75 35 18 98 - contact@contesso.fr

490 chemin des traverses,
07200 LACHAPPE S/S AUBENAS

www.contesso.fr

www.sos-vidange.com
info@sos-vidange.com

S.O.S. VIDANGE DUROCH

VIDANGE, CURAGE ET DÉBOUCHAGE D'ÉGOÛTS
FOSSES SEPTIQUES, CUVES À MAZOUT, INSPECTION VIDÉO, RAMONAGE
DÉSHYDRATATION DE MATIÈRES DE VIDANGE

LOCATION Camion benne 3,5T, camion nacelles 18 et 20 m, nacelle automotrice 18m, nacelle mât 10 m, plate-forme élévatrice 12 m, mini-pelles, compresseur

07200 AUBENAS 23 imp. J. Monnet 04 75 35 18 70

07000 PRIVAS ch. Pré Mounier 04 75 65 85 43

Entreprise agréée

CHANIAC & fille

Déménagement
Garde meubles

Rue Marc Seguin - BP 30197
07204 AUBENAS CEDEX
Tél. 04 75 35 22 24
Fax 04 75 35 23 37

www.chaniac-demenagement.com

Sarl MIALON

TAXI - AMBULANCE V.S.L.

- ◆ Vesseaux
- ◆ Saint-Etienne-de-Boulogne
- ◆ Saint-Michel-de-Boulogne

Les Vaysses 07200 VESSEaux

☎ 04 75 93 79 56

BAR - TABAC Salle climatisée

«Le St-Didier»

Jeux de boules

244, Route de Montélimar
ST-DIDIER-SOUS-AUBENAS

☎ 06 01 42 54 95



GEO-SIAPP

www.geo-siapp.com

Siège: Avenue Jean Monnet / BP 90212 / 07204 Aubenas
Tel : 04 75 35 69 70 Fax : 04 75 93 33 48 Mail : aubenas@geo-siapp.com

AUBENAS

- Géomètres experts
- Bureau d'études
- Maîtrise d'œuvre
- Environnement
- Urbanisme

Conseils pratiques

PERMANENCES DES ÉLUS :

Le Maire et les adjoints reçoivent tous les jours sur RDV,

Téléphone **en cas d'extrême urgence** : 06 32 89 69 07.

Mairie de Saint-Didier-sous-Aubenas

300 route de Montélimar
07200 Saint-Didier-sous-Aubenas

Tél. : 04 75 35 16 84

Site Internet : saint-didier-sous-aubenas.fr
e.mail : mairie@saint-didier-sous-aubenas.fr

Horaires d'ouverture au public :

lundi : 8h-12h • mardi : 9h-13h
mercredi : 9h-12h • jeudi : 15h-18h
vendredi : 8h-12h

LES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES :

NOM - Prénom	Adresse	Téléphone	Agrément
LESCAILLIER Fatima	142, Ch. du bosquet	06 32 21 67 32	4 enfants
MOREL Séverine	440, Ch. des Vignettes	06 82 49 17 86	3 enfants
SEGURA Roselyne	274, Ch. du Village	04 75 93 69 91	1 enfant + 1 de plus de 2 ans
BOILLON-VITIELLO Nathalie	503, Ch. de prélafont	04 75 93 25 15	4 enfants
THABARET Marielle	483b Ch. Terres de Millet	06 32 61 05 93	4 enfants
FACHAUX Patricia	348 Ch. du Bosquet	04 75 37 34 04	4 enfants

ORDURES MÉNAGÈRES, collecte :

- poubelles règlementaires : **mardis et vendredis matins**.
- tri sélectif, emballages vides (poubelles jaunes) : **un vendredi sur deux (semaines paires)**.

Les déchets doivent impérativement être déposés dans des sacs et dans un container dont l'acquisition est à la charge des utilisateurs (propriétaire ou locataire).

Pour les verres, papiers, deux containers place de la mairie, deux containers chemin de Saint-Pierre, deux containers chemin du Bosquet, deux containers à la salle polyvalente. Sur ces différents sites, le SIDOMSA a mis en place un bac pour la collecte des piles usagées.

LES MONSTRES : Le ramassage des objets encombrants est assuré chaque premier lundi du mois par la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas après **inscription** au Tél. : 0800 07 60 15.

Planning encombrants 2024 :

les lundis 27 janvier - 17 février - 17 mars - 28 avril - 16 juin - 21 juillet - 11 août - 8 septembre - 20 octobre - 24 novembre - 15 décembre.

3 encombrants maximum par adresse ne dépassant pas le total de 3m³.

VÉGÉTAUX OU DÉCHETS VERTS. Les particuliers peuvent apporter des végétaux aux déchetteries de Labégude et Saint-Etienne-de-Fontbellon. **Il est formellement interdit, sous peine d'amende, de laisser les déchets verts (taille de haies, etc.) sur la voie publique.**

Déchets ménagers spéciaux : bois, métaux, cartons, batteries, huiles de vidange doivent également être apportés à ces déchetteries dont les horaires d'ouverture sont les suivants : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. Ce service est gratuit pour les particuliers.

Renseignements auprès du SIDOMSA au 04 75 94 33 57.

Interdiction de faire du feu par arrêté préfectoral.

ÉLAGAGE : en bordure du domaine public, faute d'exécution par les riverains, l'arrêté municipal du 20.10.2011 permet l'exécution d'office des travaux par la mairie et la facturation aux dits riverains.

DÉPÔTS SAUVAGES : le dépôt d'ordures et déchets de toutes sortes est formellement interdit sur le territoire de la commune par arrêté municipal de 1994.

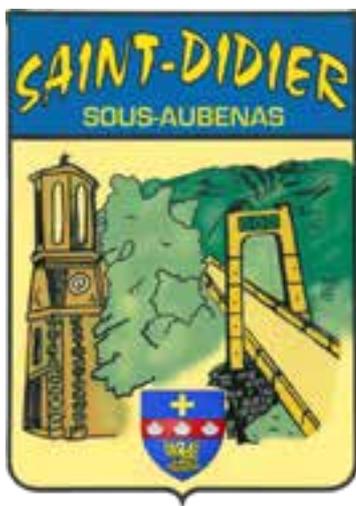
ANIMAUX : la divagation des animaux est strictement interdite sur tout le territoire de la commune par arrêté municipal de 2003.

Déclaration présence Frelons asiatiques :

www.frelonsasiatiques.fr

MENDICITÉ ET CONSOMMATION D'ALCOOL SUR LA VOIE PUBLIQUE sont interdites par arrêté municipal de 2008.

"BRUITS DE VOISINAGE" (tondeuses, chiens, musiques, etc.). Autorisés : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h30. Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h - dimanche et jours fériés de 10h à 12h.



Le blason

- Le Pont de Ville
- Le clocher
- La falaise de Jastres

y sont représentés, ceux-ci étant caractéristiques de la commune.

Le blason des premiers seigneurs de Saint-Didier-sous-Aubenas (les Valetons) est repris.



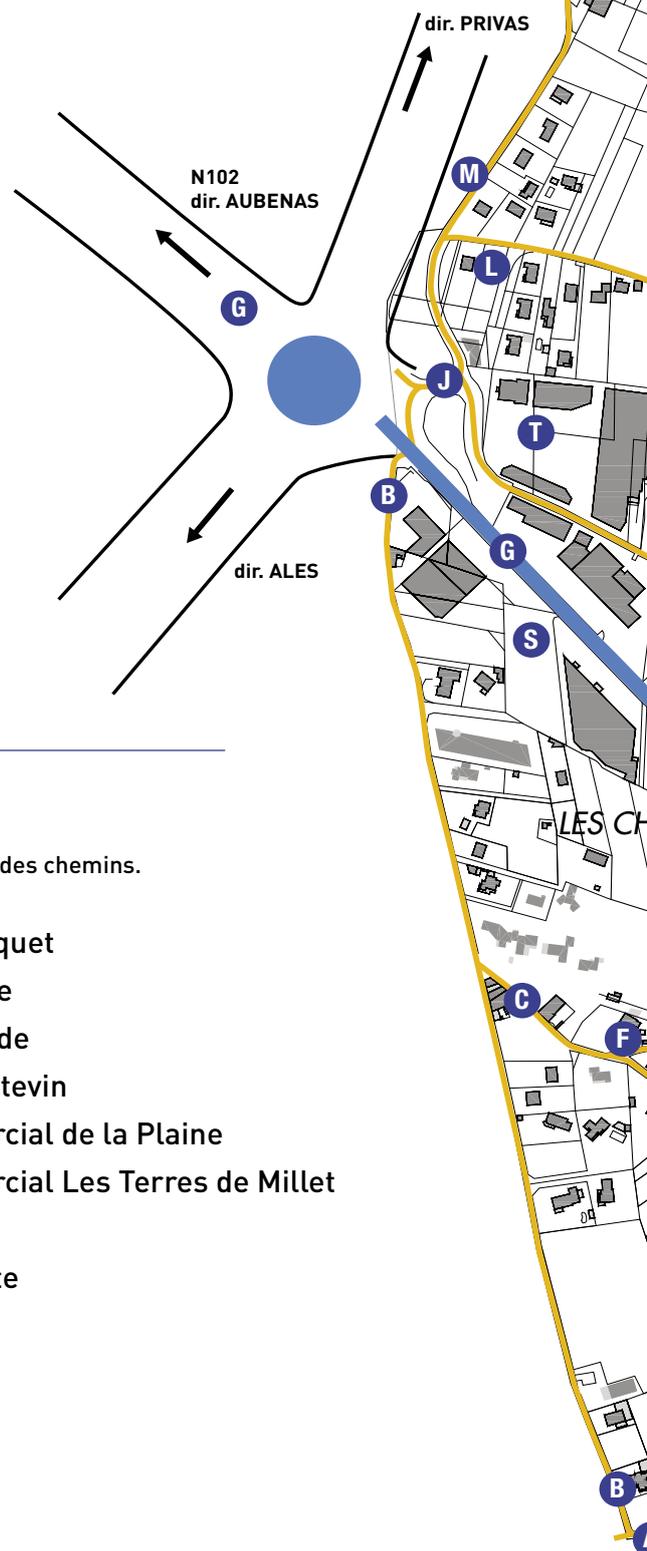
Celui-ci représente la foi, le respect, l'accueil et la générosité :

* La Coquille :

- dans l'antiquité, la coquille était le symbole de l'Amour, elle est, par la suite, devenue le symbole des pèlerins qui allaient à Saint Jacques de Compostelle et qui la mettaient sur leur costume à leur retour ;
- signe d'humilité et de respect des autres ;
- trois coquilles représentent une confrérie croyante, respectueuse et vertueuse.

* Le Pélican :

- symbolisme christique, amour paternel ;
- Alfred de Musset l'a immortalisé dans un sublime poème **La Nuit de Mai** ("lorsque le pélican lassé d'un long voyage...") ;
- le Pélican se sacrifie et donne son cœur à manger à ses enfants après une pêche infructueuse.



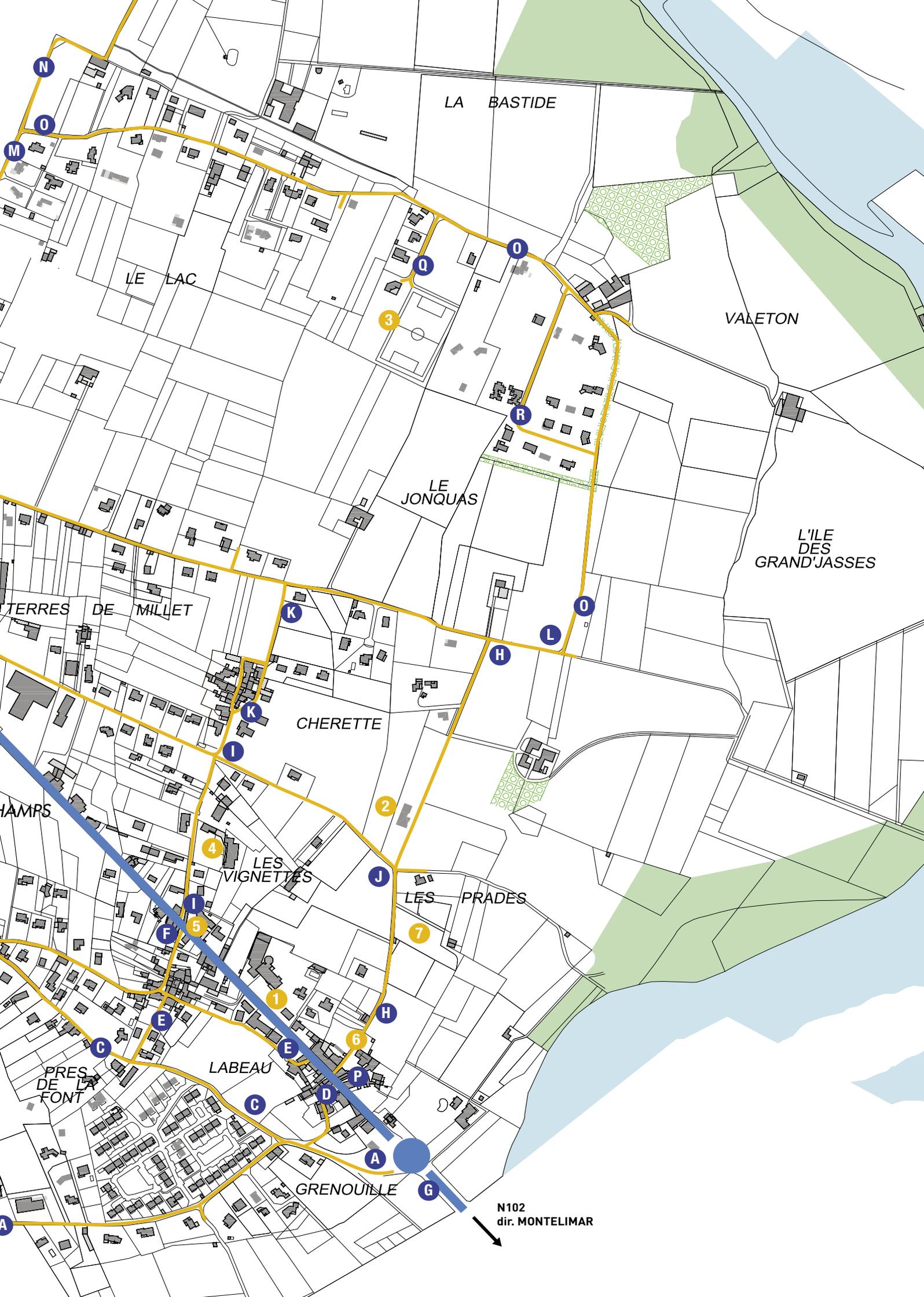
NOMS DES RUES - BÂTIMENTS ET LIEUX PUBLICS

La numérotation est basée sur le système métrique.

Les numéros correspondent à la distance des habitations par rapport au début des chemins.

- A** Chemin de St Pierre
- B** Chemin de la Plaine
- C** Chemin de Pré La Font
- D** Chemin de Labeau
- E** Chemin de la Tourasse
- F** Chemin du Village
- G** Route de Montélimar
- H** Chemin des Prades
- I** Chemin des Ecoles
- J** Chemin des Vignettes
- K** Chemin de Millet
- L** Chemin des Terres de Millet
- M** Chemin du Lac
- N** Chemin des Vergers

- O** Chemin du Bosquet
- P** Place de l'Eglise
- Q** Impasse du Stade
- R** Allée Félix Plantevin
- S** Centre Commercial de la Plaine
- T** Centre Commercial Les Terres de Millet
- 1** Mairie
- 2** Salle polyvalente
- 3** Stade
- 4** Ecole
- 5** Bibliothèque
- 6** Eglise
- 7** Cimetière



LA BASTIDE

LE LAC

VALETON

LE JONQUAS

L'ILE
DES
GRAND'JASSES

TERRES DE MILLET

CHERETTE

HAMPS

LES VIGNETTES

LES PRADES

LABEAU

PRES DE LA FONT

GRENOUILLE

N102
dir. MONTEILIMAR

N

O

M

O

O

3

R

K

O

L

H

I

2

J

7

4

5

E

H

6

C

E

C

D

A

G

A

1

1

1

6

H

5

E

C

D

A

G

A

Téléphones Utiles

Mairie la semaine	04 75 35 16 84	M. le Curé Paroisse St Benoît	04 75 35 22 45
Mairie (urgence week-end)	06 32 89 69 07	Dauphiné Libéré :	
Ecole, garderie	04 69 22 01 70	BLANCHARD Jean-Paul	06 89 64 63 92
Cantine	06 20 44 54 28	La Tribune :	
Pompiers	112 ou 18	VINSON Patricia	06 81 89 45 68
Commissariat Aubenas	04 75 89 22 22	Pôle info accueil :	
Police	17	petite enfance	04 75 35 82 37 - 06 84 37 93 49
SAMU	15	Assistante sociale :	
Défiibrillateur accessible à la Salle Polyvalente		Aurélie MEILHAC	04 75 87 87 33
EDF dépannage	0 810 33 33 21	Ostéopathes :	
GRDF dépannage	0 800 47 33 33	SAUSSAC Florence	06 03 90 82 69
ERDF dépannage particuliers	09 72 67 50 07	Hypnothérapeute :	
Trésorerie	04 75 89 21 00	BÉAL Julie	07 81 57 76 76
La Poste (Moulon)	09 70 82 36 31		
France Télécom	1014		
Maison de la Mobilité	04 75 89 26 56		
Hôpital	04 75 35 60 60		

Liste des Associations de St-Didier-s/s-Aubenas

	NOM DE L'ASSOCIATION	PRÉSIDENT - CONTACT	TÉLÉPHONE
1	FOOTBALL CLUB SAINT DIDIER	MIALON Fabrice	06 21 01 17 91
2	AMICALE LAÏQUE	amicale.stdidier@gmail.com	
3	CLUB "LES AÎNÉS DE LA PLAINE"	CHAILLAN Marinette	06 42 05 72 98
4	ANCIENS COMBATTANTS U.F.A.C.	BEAUME Emile	04 75 93 00 22
5	MÉDAILLES MILITAIRES	DELIGANS Raymond	04 75 89 26 69
6	AMICALE DES MONTAGNARDS	BUENO Marie-Céline	06 31 01 19 29
7	CLUB DE GYM	ROBERT Nicole	04 75 93 68 75
8	ST DIDIER PATCH	VIOLAT Michelle	04 75 37 48 38
9	ACCA ST DIDIER	BOURDELIN Sylvain	06 88 15 03 27
10	ST DIDIER EN FÊTE	ROURESSOL Raymond	06 81 83 07 50
11	AU FIL DES PAGES	BOILLON Marie-Noëlle	06 10 56 01 27
12	LES RIVERAINS DE ST DIDIER	BOURDELIN Daniel	04 75 35 21 76
13	COUNTRY PASSION SAINT DIDIER	MARTIN Jean-Paul	06 61 98 76 43
14	AMITIÉS ET LOISIRS CLASSE 62	CHAILLAN Marinette	06 42 05 72 98
15	LES R'CRÉES DE L'AMITIÉ	ROVARIS Catherine	06 71 47 99 23
16	COOL DANSE	LÉVÈQUE Aubert	06 64 36 78 63
17	APRES	DEL RIO Antonio	06 84 79 21 74
18	MOBIVÉLO	mobivelo7@gmail.com	
19	FRANCE ALZHEIMER ARDECHE	RIMET Yves	04 75 36 34 67
20	REVEIL CITOYEN 07	LARPIN Yann	06 83 07 97 03

Projets 2025

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Au rythme de tous les 5 ans, ce recensement aura lieu du 16 janvier au 15 février 2025.



Mesdames Éliane MAUGUERET (à gauche) et Séverine MARCON ont été recrutées pour cette mission et aiderons les St Didiérois à faire leur déclaration. Cette dernière peut se faire par internet à partir des codes que chacun recevra. Vos données sont protégées. L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus : www.le-recensement-et-moi.fr



ÉGLISE

Après la suppression des bacs de regroupements des ordures ménagères, la réalisation de sanitaires, la réfection de la toiture et la pose des panneaux solaires, le nettoyage de la façade et surtout grâce à l'acquisition du terrain EUTROPE (Serres), 2025 devrait permettre la création d'une voirie contournant l'édifice pour sortir plus en sécurité sur la RN102 et d'un parking d'une bonne trentaine de places supplémentaires.

A

L'Atelier 760

SALON DE COIFFURE

760 ROUTE DE MONTÉLIMAR
07200 SAINT-DIDIER-SOUS-AUBENAS

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H À 18H30 NON STOP



Facebook : L'atelier 760
Insgram : anaatelier760

04 75 36 83 65 / 06 37 44 13 21

Ayez le réflexe Immo de France pour votre projet immobilier !



Une agence de proximité pour bien vous accompagner.



TRANSACTION



AVEC MOI POUR VOTRE PROJET VENTE

VOTRE BIEN MÉRITE LE MEILLEUR



Mickael Vermet
Négociateur en Immobilier
06 19 33 71 87
mvermet@agence-walsh.fr



Mathis Boussel
Négociateur en Immobilier
06 19 11 16 82
mboussel@agence-walsh.fr



Partenaire l'agence de nos services :
Location, location, agencé et transaction
IMMO DE FRANCE Saint-Didier-Sous-Aubenas
760 route de Montélimar
07200 St-Didier-Sous-Aubenas t° 04 75 93 33 50
0033 06 19 33 71 87 www.immodf.net
0740 Les Vies t° 04 75 93 33 50



760 route de Montélimar
07200 AUBENAS
04.75.93.33.50
contact.aubenas@immodf.net



Camping avec piscine au bord de la rivière

Nous sommes ouvert de début avril à fin septembre

Chalets, mobil homes et emplacements de camping.

Bar-restauration et animations en juillet-août

44, route de Montélimar 07200 Saint-Didier-Sous-Aubenas

04.75.35.25.80

www.camping-levergerdejastres.com

www.lanouvelleepicerie.shop

Street Food *

Bienvenue dans notre nouvelle épicerie ! Profitez de nos offres en format street food pour un lunch rapide et savoureux :

Grilled cheese :
croques gourmands et fun

Sandwich :
garnis d'ingrédients frais

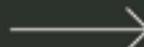
Dessert :
mousses et tiramisùs

Et aussi :

Cave à vin : sélection de vins pour toutes les occasions
Épicerie : produits fins et artisanaux

Venez vite nous découvrir !

Commande 9h30 - 11h30



cave à vin - épicerie fine

LA NOUVELLE
ÉPICERIE

E-Mail : contact@lamaison-resto.fr
Tél : 06 84 61 15 83
Site : lanouvelleepicerie.shop

Saint Didier S/Aubenas

Ne pas confondre avec l'entreprise gskubains.com

CONTRE LE TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE EAU ET ASSAINISSEMENT EN 2026 À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS (CCBA)



Si la collecte des déchets ménagers en bacs de regroupement s'est faite sans concertation et sans étude préalable, celle du transfert de la compétence eau et assainissement se fait à grand frais (130 000 €), la CCBA l'a commencé en 2024 et a consisté à faire l'état des lieux de chaque commune, chose que Saint-Didier connaît parfaitement puisqu'elle en assure directement la gestion depuis 1956 où l'eau commence à couler au robinet. Après ce diagnostic, 2025 sera celle des différents scénarios possibles quant à une gestion gérée en régie directement par la CCBA, ou confiée à un syndicat tel que le SEBA (où une bonne partie des communes adhèrent déjà) ou à des sociétés privées comme la SAUR.

L'impact redouté par la municipalité pour les abonnés de St Didier est une réduction de la qualité et de la proximité du service ainsi qu'un doublement du prix pour s'aligner sur celui des autres communes qui ont déjà délégué cette gestion.

Le Conseil Municipal réaffirme sa ferme opposition à ce transfert de gestion et demande à continuer à gérer elle-même cette compétence appréciée depuis tant d'années par ses habitants à des tarifs défiant toute concurrence. À suivre...

Cet article du bulletin annuel a été écrit quelques jours avant l'annonce du nouveau gouvernement du 10 octobre 2024 qui stipule que ce TRANSFERT DE COMPÉTENCE N'EST PLUS OBLIGATOIRE !

C'est la consécration d'un combat de 7 ans qui s'inscrit enfin dans l'esprit d'une plus grande liberté communale laissant le choix de transférer ou non ces 2 compétences. Ainsi, telle a été la volonté de votre Conseil Municipal qui continuera à assurer la gestion de l'eau et l'assainissement à des tarifs défiant toute concurrence et sans augmentation pour 2025.



LOTISSEMENT PRÉ DE LA FONTAINE : STATIONNEMENT, RÉSEAUX D'EAU POTABLE, D'EAUX PLUVIALES ET D'ASSAINISSEMENT ET ENFOUISSEMENT DU RÉSEAU ORANGE (TÉLÉCOMMUNICATION)

Démarrés à l'automne après la réunion publique de concertation du 30 septembre 2024, les travaux se poursuivront en 2025. Le renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement vieux de 50 ans devenaient une nécessité absolue au vu des fuites de plus en plus fréquentes. Outre les tranchées dans la voirie, ces travaux permettront également d'optimiser le stationnement et la sécurité des usagers. En 1975 où l'on comptabilisait une voiture par famille, aujourd'hui ce nombre peut atteindre jusqu'à 4 véhicules voire plus lorsque les invités se rajoutent.

Vu l'excellent prix obtenu (340 000 € HT, soit 408 000 € TTC) par la commune lors du marché public attribué à l'Ets ISSARTEL et les subventions obtenues (Etat, Département, Agence de l'Eau), la municipalité a décidé de rajouter l'enfouissement du réseau Orange (non subventionné) qui permettra à long terme de supprimer les très nombreux câbles aériens.



Projets 2025

ÉCOLE

Chaque année, l'Amicale Laïque bénéficie d'une subvention de 3 000 € attribuée par le Conseil Municipal constituant la plus importante de toutes les associations St Didiéroises.

2025 abordera le projet d'une étude de faisabilité de remplacement de la surface synthétique actuelle de la cour par un espace végétalisé ou autre où la sécurité restera une priorité.

Comme chaque année, les dotations en fourniture et matériel seront reconduites et les nouvelles demandes seront étudiées, priorisées et inscrites au budget communal en fonction, là aussi, des possibilités financières.



le même problème sur la place de l'Eglise. La collecte individuelle sur des lotissements tel que celui du Pré de la Fontaine (70 foyers) fonctionne très bien depuis 1975 et donne également satisfaction aux contribuables concernés.

La CCBA, sans étude financière préalable et sans délibération, impose des bacs de regroupement sans se soucier de la salubrité et la santé publique. De surcroît, Elle envisage de supprimer le deuxième ramassage hebdomadaire et d'imposer des composteurs de quartiers qui vont amplifier les nuisances précitées.

Finissons-en avec les sacs éventrés à même le sol et les grands bacs nauséabonds attirant rats et contaminations diverses et restons en collecte individuelle pour chaque foyer doté d'une poubelle pour les déchets ménagers, une pour le tri sélectif et d'un composteur.

VOIRIE

La Commune va continuer son programme de régularisation des élargissements qui n'avaient pas fait l'objet d'actes notariés par le passé. Pour ce qui est travaux et des besoins, ils ont tous été chiffrés afin de définir les priorités sur la durée du mandat. Vu leur ampleur, tout ne pourra être réalisé sur 6 ans. Chaque budget annuel permettra de déterminer l'enveloppe des dépenses possibles pour les réaliser. C'est ce qui sera encore fait en 2025, et chaque année au mois de mars, lors de la préparation et l'adoption du budget. Ce dernier définira le programme annuel des travaux de voirie, incluant notamment une partie du chemin des Terres de Millet, qui pourrait permettre les goudronnages proposés par la Commission communale Voirie et validé par le Conseil Municipal.

ORDURES MÉNAGÈRES EN COLLECTE INDIVIDUELLE

Face à l'insalubrité, les risques sanitaires et olfactifs des ordures ménagères déposées à côté des bacs de regroupement et pour lequel le tri sélectif n'est jamais respecté non plus, par les résidents et les non-résidents, la municipalité demande à la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas (CCBA) de supprimer tous les bacs de regroupement et de revenir à une collecte individuelle en porte à porte comme cela a déjà solutionné dernièrement

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Présidé par le Maire et composé pour moitié d'élus du Conseil Municipal et moitié de non élus représentants diverses associations, le CCAS de St Didier dispose de son propre budget annuel de 20 000 € alimenté essentiellement par le budget communal et quelques dons. Il décide en lieu et place du Conseil Municipal de l'attribution de subventions aux associations humanitaires, caritatives et sociales. Le CCAS vient parfois en complément d'aide instruite par une Assistante Sociale. Il développe certaines actions sociales comme la fête des enfants de St Didier (qui hélas a dû être supprimé en 2024 faute du peu de participants lors des 2 dernières éditions), les bons d'achat pour les ados et les personnes âgées de 70 ans et plus qui ne peuvent venir au repas ou goûter spectacle du 1er dimanche de décembre. Le CCAS veille, écoute et accompagne lors d'évènement comme la canicule, la Covid19 ou autres.

ANIMATIONS

Si les finances le permettent, le soutien logistique et les subventions municipales aux Associations seront renouvelés. Les animations seront reconduites grâce surtout aux bénévoles que la Commune tient à encourager et à remercier pour leur implication dans les multiples activités de leurs Associations mais aussi dans le programme communal suivant :



Nettoyage des berges de l'Ardèche, accueil des nouveaux habitants et des nouvelles entreprises, fête du 14 juillet, cinéma nocturne et repas traditionnel ou goûter spectacle de fin d'année du CCAS pour les Aînés.





CENTRE AUTO DE MILLET

Pneus & entretien tous véhicules


PNEUMATIQUES


FREINAGE


AMORTISSEURS


VIDANGE


ÉCHAPPEMENT


BATTERIE

Tourisme
Mécanique VL
S.U.V. / 4x4
Utilitaire
Campingcar
Poids lourd
Agricole
Travaux publics
Génie civil
Manutention...

CENTRE AUTO DE MILLET

ST-DIDIER-SOUS-AUBENAS

17, chemin de la plaine
bestdrivemillet@outlook.fr

04.75.89.97.60



ROC · ECLERC

Parce que la vie est déjà assez chère !

ROC · ECLERC · EURL B. BARATIER
3, rue Ampère - à côté de Toustocks, sous la gare - AUBENAS
roc-eclerc.aubenas@orange.fr
04 75 39 47 06



Brigitte Baratier
à votre écoute

Une marque militante depuis sa création

- Organisation complète des obsèques
- Contrat pré-obsèques
- Transport de corps France et étranger

La qualité au service des familles

- Accès à toutes les chambres funéraires
- VENTE ET POSE : Marbrerie - Monuments
- Grands choix d'articles funéraires - Fleurs
- Entretien et nettoyage des sépultures
- Gravures personnalisées



www.roc-eclerc.com

Projets 2025



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Il s'agit de le relancer. Un appel est lancé aux ados nés entre 2008 et 2013.

Objectif : Expression de leur souhait de voir réaliser tel ou tel projet encadré et accompagné par la Municipalité.



CONSEIL MUNICIPAL DES SAGES

Pour les mêmes raisons lui aussi est à remettre en route pour conseiller, de par leurs expériences, les élus communaux.



École René Cassin

Des nouvelles de votre école

Cette année la répartition des classes est ainsi formée :

Classe maternelle

Véronique AUDIGIER (Directrice) :
PS- MS- et GS

Classe élémentaire 1 :

Cécile VANOTTI : CP-CE1 et CE2

Classe élémentaire 2 :

Valérie CHARRE : CM1 et CM2



L'année scolaire 2023-2024 a été principalement marquée par la sortie classe mer au Pradet qui s'est déroulée au mois de mai. Toute l'école est partie découvrir le littoral. Petits et grands ont été sensibilisés à l'environnement, ont étudié la faune et la flore de notre côte méditerranéenne. Ce fut une semaine appréciée de tous.

• **Projet cinéma :** grâce à ce dispositif, les élèves ont pu visionner des films, des courts métrages, s'imprégner de l'univers cinématographique. De par leur participation aux projets « la maternelle au cinéma » et « école et cinéma » et aux films judicieusement choisis, ils ont vécu des moments riches en émotions !

- **sorties littéraires :** les déplacements de proximité vers notre bibliothèque communale, ceux à la médiathèque d'Aubenas sont à chaque fois des moments très appréciés dans l'année. Les élèves participent à des ateliers autour d'albums,... et découvrent l'écrit.
- Le vendredi 14 juin a eu lieu la Fête de l'école.

Un grand merci à tous et surtout aux parents accompagnateurs, aux bénévoles de l'amicale laïque qui ont donné de leur temps tout au long de l'année.

Nous tenons également à remercier le personnel municipal et la mairie pour leur engagement et pour les différents travaux ou achats.

L'équipe des enseignants de l'école « René Cassin

Amicale Laïque de l'école primaire René Cassin

L'amicale laïque est une association qui a pour mission de financer les actions éducatives, culturelles et sportives au profit des élèves de l'école. Notre association est un véritable lien entre les familles, les enseignantes et l'école, favorisant ainsi le développement du vivre-ensemble et du lien social au sein de notre village.

Pour financer les projets de l'école, nous organisons chaque année un certain nombre de manifestations (vente de pognes, chasse aux œufs, week-ends festifs, vente de chocolats et agrumes...). "

Au mois de Mai 2024, les enfants de l'école ont eu la chance de pouvoir partir en classe de mer au Pradet : 3 jours pour les maternelles et 5 jours pour les plus grands.



Débroussaillage et incinération des végétaux

► DÉBROUSSAILLAGE :

Le débroussaillage autour des habitations est obligatoire depuis 1985 (Article L.322-3 du code forestier).

Qu'est-ce que le débroussaillage ?

“Débroussailler” consiste à supprimer la végétation basse (herbacée ou buissonnante) qui peut se développer sur votre terrain. Un élagage (suppression des branches basses) des arbres est également à réaliser sur une hauteur de 2 mètres. Cette action permet avant tout de diminuer la puissance du feu et d'améliorer notablement la protection de vos proches et de vos biens si un incendie vient à menacer votre propriété. D'autre part, lorsque votre propriété est correctement débroussaillée, les risques de propagation du feu sont limités et l'intervention des services de secours, facilitée.

Débroussailler à temps, débroussailler avant !

Vous devez débroussailler de façon permanente :

- dans un rayon de 50 mètres autour de votre habitation, y compris au-delà des limites de votre propriété si votre voisin n'est pas soumis à cette obligation réglementaire (notamment s'il ne dispose d'aucune habitation ou installation sur son terrain).
- ainsi que sur une largeur de 10 mètres de part et d'autre des chemins privés la desservant.
- si votre terrain est situé dans une zone urbaine (zone U du PLU) vous devez débroussailler la totalité de celui-ci, même si aucune installation ne s'y trouve.

Personne soumise à l'obligation de débroussailler

Le débroussaillage doit être effectué, pour sa propre sécurité, par la personne qui occupe les lieux, qu'il soit propriétaire, locataire ou usufruitier. Si la zone de débroussaillage vous incombant déborde chez votre voisin, il est nécessaire de lui demander préalablement l'autorisation de débroussailler par lettre recommandée avec accusé de réception ; une information verbale directe est bien sûr conseillée dans le cadre des bonnes relations de voisinage. Le non respect de l'obligation de débroussaillage peut, sans préjuger des poursuites pénales encourues, engager votre responsabilité en matière de réparation des dommages.

► INCINÉRATION :

De nombreuses personnes s'interrogent sur les règles à respecter pour l'incinération des végétaux.

Qui a le droit de brûler ?

Les seules personnes autorisées à brûler sont les agriculteurs et forestiers professionnels.

Pour toutes les autres situations, le brûlage des déchets verts est interdit.

Pourquoi est-il interdit de brûler les déchets verts ?

- le brûlage à l'air libre des déchets verts est une combustion peu performante dont les particules émises participent à la dégradation de la qualité de l'air.
- certaines particules émises sont cancérigènes et leur toxicité augmente quand, à la combustion, on associe d'autres déchets (plastiques, bois traités...).
- le brûlage des déchets dans son jardin peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée et fortement incommoder les personnes les plus sensibles (personnes âgées ou ayant des problèmes respiratoires, enfants).
- le brûlage des déchets est régulièrement à l'origine des feux de forêts qui peuvent menacer les habitations.

Le brûlage de tous les déchets est donc interdit sur l'ensemble du territoire français.

Les 3 dérogations :

- si un particulier exploite ou entretient une terre agricole ou une châtaigneraie, il peut bénéficier de la reconnaissance d'un usage type agricole par le Maire de la commune et être autorisé à brûler les résidus de culture.
- Si un particulier réside dans une commune qui a obtenu le report de 2 ans de l'interdiction générale ; cette dérogation est provisoire.
- si un particulier est soumis au débroussaillage obligatoire dans un rayon de 50 mètres autour des habitations et installations situées à moins de 200 mètres des bois, forêts, landes et maquis.

Dans tous les cas, le brûlage doit se faire en tas ou en incinérateur domestique et uniquement s'il n'existe pas de solution alternative à l'emploi du feu.

Il est en outre nécessaire :

- de demander l'autorisation de feu en mairie,
- de vérifier qu'il n'existe aucune interdiction générale en place,
- de respecter les règles de sécurité et prévenir les services d'incendies et de secours.

Vib's

ZONE DE MILLET 07200 SAINT DIDIER
SOUS AUBENAS

OUVERT NON STOP
LE LUNDI DE 10H À 19H
ET DU MARDI AU SAMEDI
DE 9H30 À 19H

INSTAGRAM : @VIBS_AUBENAS
04 75 35 72 23

CACHE CACHE - BONOBO

Les déchets

LIMITONS NOS DÉCHETS !

C'est bon pour notre environnement et pour nos impôts !
Doublement écologique et économique !

► LES DÉCHETS MÉNAGERS :

La collecte est sous la responsabilité de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas (C.C.B.A.).

Elle a lieu le mardi matin et le vendredi matin.

Cette collecte comprend tous les emballages non recyclables et les déchets domestiques ordinaires. Elle exclue les objets encombrants, les produits chimiques, électroniques ou électriques divers, le verre, les papiers journaux et magazines.

► LE TRI SÉLECTIF :

Soyons tous citoyens et assurons-nous que les déchets recyclables puissent l'être : Trions nos déchets !

De nombreux conteneurs à verre et à papier ainsi que des conteneurs jaunes pour les emballages ménagers recyclables sont disponibles dans plusieurs quartiers.

Le verre :

Oui : Uniquement les verres d'emballages débarrassés de tous bouchons et autres couvercles.

Non : Pas de vaisselle, pas de terre cuite ou plats et pots en tous genres, pas de vitre.

Les papiers, journaux et magazines :

Tous les papiers se recyclent et pas seulement les journaux et magazines : prospectus, enveloppes, livres, cahiers, blocs notes avec agrafes ou spirales. Désormais les cartonnettes d'emballage se déposent également dans les colonnes à papiers.

REFUS : Vous ne devez pas déposer les films en plastique, papiers souillés, gros cartons, etc.

Poubelles jaunes : ramassage le vendredi matin de chaque semaine paire.

CONSIGNES DE TRI : dans les poubelles jaunes vous pouvez déposer les emballages métalliques, les briques alimentaires et tous les emballages plastiques (flacons, bouteilles, tubes, sacs et films plastiques, pots, barquettes, boîtes métalliques, bombes aérosols, etc.).

Végétaux : composteurs en vente depuis 2011 au SIDOMSA (usine de traitement des déchets ménagers de Lavilledieu). La plupart des végétaux peuvent être broyés et fournir un excellent apport à votre jardin en paillage ou en compost. Vous économisez ainsi le travail de chargement-déchargement et le transport.

Les Encombrants : 3 encombrants par adresse avec un volume maximum de 3m³.

S'inscrire impérativement une semaine avant auprès de la C.C.B.A. par téléphone **0 800 07 60 15** et pour connaître le calendrier établi.

► LES DÉCHETTERIES

Pour tout le reste ... ou presque !

Remblais, gravats, bois, meubles, électroménagers, produits chimiques, peintures et huiles moteurs, pneus, huiles végétales ménagères, ferrailles, cartons, déchets d'activités de soins, textiles, batteries, végétaux, piles et accus, encombrants divers.

Les déchetteries de St-Etienne-de-Fontbellon, Labégude et Villeneuve-de-Berg sont à votre disposition du lundi au samedi de 9h00 à 11h45 et de 13h30 à 17h15.

Renseignements auprès du **SIDOMSA 04 75 94 33 57**.



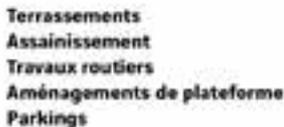
**On est jamais mieux conseillé
que par un réseau de spécialistes !**

29, Rue des Griottes (accès entre IBIS et IBIS Budget)
07200 AUBENAS - Tél. 04 75 89 27 94
www.espacerevetements.com



Agence DROME ARDECHE

25, Chemin de Saint-Pierre
ZA Espace d'Activité BTP Ripotier Sud - BP 20171
07202 AUBENAS CEDEX



Tel : 04 75 89 81 70
ardeche@eurovia.com





Horaires :
11h00-14h30
et 18h00-22h00

Dimanche :
18h00-22h00

Tél. : 09 81 35 71 87

99 Route de Montélimar - 07200 Saint-Didier-sous-Aubenas

IRONBODYFIT

4h de **RENFORCEMENT MUSCULAIRE**
en **SEULEMENT 25 MINUTES**

**RÉSERVEZ
VOTRE SÉANCE
D'ESSAI
OFFERTE !**

SCULPTEZ ET TONIFIEZ VOTRE CORPS
PERDEZ DU POIDS
RÉDUISEZ LES DOULEURS CORPORELLES
RÉDUISEZ VOTRE CELLULITE

aubenas@ironbodyfit.com

06 30 59 94 12 760 Route de Montélimar
07200 Saint-Didier-sous-Aubenas

© 2024 IRONBODYFIT

imbert
NOBLESSE DU MARRON EN ARDÈCHE

**Qualité
du fruit.**
Excellence
du produit.

Marrons glacés
et crème de marrons
d'Aubenas®

Marrons Imbert
455 Chemin du Lac
07200 Aubenas
04 75 35 13 39

www.marrons-imberty.com

Bibliothèque "Au fil des pages"

Après 20 ans d'existence, la Bibliothèque de Saint-Didier avait besoin d'un rafraîchissement.

Grâce à la municipalité, les locaux ont été rénovés. La couleur des murs, le nouvel éclairage et le réaménagement la rendent plus agréable.

Un coin enfant a été aménagé et accueille depuis le 15 octobre, une fois par mois, les assistantes maternelles et leurs enfants pour partager un moment de lecture.

Les bénévoles ont organisé deux journées portes ouvertes afin de faire découvrir ou redécouvrir la bibliothèque. Elles ont eu lieu les 11 et 28 septembre 2024.

Comme chaque année, la bibliothèque a réalisé une exposition. Son intitulé « Au Fil de l'Art et de la Gourmandise » a attiré plus de 220 personnes ; un coin gourmand avait été installé, car « l'art est aussi gourmand », et les artisans présents ont regalé nos papilles.

De nombreux ouvrages sont disponibles pour tous les âges. Venez découvrir et emprunter les bandes dessinées, les romans, les livres du terroir, les policiers, les biographies...

L'abonnement est de 10 euros pour l'année et par famille. Il est gratuit pour les enfants.

En 2024, les élèves de l'école sont venus régulièrement écouter des histoires, choisir des livres et faire des activités manuelles.



La Bibliothèque a offert une BD à six écoliers en partance pour le collège.

N'hésitez pas à venir découvrir nos locaux rénovés.

16 rue des Écoles
07200 ST DIDIER S/AUBENAS
 Mail : biblio.munic.07@gmail.com

Heures d'ouverture de la Bibliothèque :
 Hiver-Printemps-Automne :
 de 10h à 12h et de 15h à 17h30
 Été (juillet et août) :
 de 9h à 11h30




CUISINES - BAINS - RANGEMENTS



L&S MA CUISINE
04.75.36.07.57

Gérants et agences d'espaces intérieurs
 Sylvio-TOZEY LINDO 06.74.43.20.37
 sylvio.lindo07@gmail.com
 Olivier SAUZET 06.74.43.19.25
 olivier.sauzet07@gmail.com
 Marine GINESTE 04.75.36.07.57
 Assistante commerciale
 gineste.marine07@gmail.com

macuisine07@gmail.com
 309 route de Montélimar - 07200 Saint-DIDIER-sous-AUBENAS
 40 avenue Louis Néel - 07000 PRIVAS - **04 75 65 26 73**



UFC Que Choisir de l'Ardèche
 Maison des Associations
 La Gare
07200 AUBENAS
 04 75 39 20 44
 contact@ardeche.ufcquechoisir.fr

EVITEZ LES ARNAQUES, DEFENDEZ VOS DROITS

UFC Que Choisir vous aide à éviter les pièges de la consommation et à rester un consommateur averti !
 Comment résoudre un désaccord avec votre garagiste, votre opérateur de téléphonie ou Internet ?
 Comment démêler un conflit locataire/propriétaire ?
 Que faire en cas de réparation mal effectuée, d'abandon de chantier par un artisan ? etc.

Permanences

AUBENAS
 Maison des Associations - 11 Place de la Gare
Mardi : 09h30—11h30
Jeudi : 15h00—17h30
Tél : 04 75 39 20 44 (aux heures de permanence)

U.F.A.C.V.G. Union Fédérale Des Anciens Combattants Et Victimes De Guerre Des Amis Et Des Jeunesses - Sud Ardèche

L'année 2024 a été marquée par de nombreuses cérémonies à l'occasion du 80ème anniversaire du Débarquement en Normandie ainsi que pour les 80 ans de la Libération de l'Ardèche.

Notre groupement UFACVG Sud Ardèche conserve toujours ses effectifs, 130 adhérents et plus.

En 2024, deux adhérents nous ont quittés : René ARGUIMBAUD et Raymond FAURE. Aux familles éprouvées, nous renouvelons notre soutien et notre sympathie.

L'UFAC VG Sud Ardèche a participé aux traditionnelles commémorations : 8 Mai – 11 Novembre à St Didier, le 25 août à Lavilledieu avec dépôt de gerbe par le Président Emile BEAUME, journée nationale d'hommage aux Harkis le 25 septembre à Largentièrre, le 5 décembre au Pouzin.

L'UFACVG Sud Ardèche était présente aux 80 ans de la Libération de l'Ardèche à Rompon, de même que dans la Drôme à Rochemondet et Suze La Rousse.

Cette année, la croix du Combattant a été remise des mains du Président Emile BEAUME à Jean Pierre VANSENTEN et Claude DOMERGUE, lors des commémorations du 8 Mai et 11 Novembre. Félicitations aux heureux récipiendaires.

Le voyage annuel 2024 nous a conduit en Normandie pour la commémoration du 80^e anniversaire du Débarquement, où nous avons durant quelques jours participé aux diverses cérémonies.

Le car au grand complet, nous avons visité Sainte Mère l'Eglise, la pointe du Hoc, les plages du Débarquement Omaha Beach, Bayeux sa cathédrale et le musée de la Tapisserie, le cimetière américain, allemand et britannique, le Mémorial de Caen.



Ce beau voyage mémoriel a marqué tous les participants.

Le Président Emile BEAUME et la secrétaire Huguette MARCHIAL sont à la disposition des adhérents lors des permanences qui ont lieu tous les jeudis matins de 9 h à 12 h au n° 8 de la rue Jourdan à Aubenas pour tous les renseignements et les dossiers concernant le monde combattant.

Nous souhaitons à toutes et à tous une excellente année 2025.

Le Président, Emile BEAUME

Saint-Didier Patch

Vous désirez réaliser un ouvrage en patchwork, boutis, broderie, tricot, crochet, tout travaux d'aiguilles, ... Venez nous rejoindre à Saint Didier sous Aubenas à la Salle polyvalente le lundi de 14h à 18h et le 1er mercredi de chaque mois de 10h30 à 18h.

Depuis 20 ans, St Didier patch vous accueille pour partager des moments conviviaux.

Une fois par an, nous organisons un week-end « Découverte salon » en France. Pour 2025 une journée à Villefranche sur Soane est prévue, 2026 un week-end à Nantes.

Pour tout renseignement, merci de contacter Michelle VIOLAT au **04 75 37 48 38** ou **06 81 04 30 12**.



Saint-Didier en fête



Désireux d'apporter de l'animation à notre village les membres de l'association Saint Didier en fête vous convient pour l'année 2025 au thé dansant le samedi 26 avril à la salle polyvalente, à participer au téléthon le premier week end de décembre salle de la mairie et dimanche 28 décembre une pièce de théâtre comique à la salle polyvalente.

Nous encourageons tous les volontaires à venir nous rejoindre dans la bonne humeur, l'amitié, la fraternité qui sont le ciment de notre association.

Les personnes désireuses de nous aider pour la grande journée nationale du téléthon seront les bienvenues pour un coup de main ou la confection de gâteaux à la vente où de dons de lots pour la tombola.

Pour tous contacts : 0681830750

Country Passion

L'association :

Country Passion a pour but de donner des cours, organiser des stages et des animations de danse country & modern-line. La danse country se danse sur des musiques « western » la danse modern-line se danse sur des musiques actuelles.

La danse country est très variée et c'est ce qui fait son intérêt dans les soirées car vous pourrez danser sur huit styles de danses : Valse, West Coast Swing, To Step, Night Club, Triple Two Step, Cha Cha, Polka, East Coast Swing et tout ceci sur des musiques Western (Country) ou Moderne (Line).

Cours :

Pour la saison 2024/2025 trois niveaux de cours sont donnés par Marie Jo et Jean Paul ; débutants, novices et intermédiaires :

-les lundis à la salle polyvalente de Saint-Didier-Sous-Aubenas (19h00 débutants, 20h00 : novices).

-les jeudis à la salle polyvalente de Saint-Didier-Sous-Aubenas (19h45 novices-intermédiaires).

Inscription :

Vous pouvez venir nous rejoindre en cours d'année, le premier cours de découverte est gratuit, puis si cela vous plait vous pouvez vous inscrire avec une cotisation ajustée au prorata des cours restants.



Contact :

Marie Jo ou Jean Paul - Tél : 06 61 98 76 43

E-mail : contact@country-passion-saint-didier.com

Site internet : www.country-passion-saint-didier.com

Coordonnées :

Country Passion Saint Didier

75 A chemin de Millet

07200 Saint Didier Sous Aubenas

Passionnément Country

Marie José Martin & Jean Paul Martin

Football club

Chers Saint Didierois et Saint Didieraises,

Après des années compliquées, le club de foot a su continuer à avancer. Nous sommes fiers d'enregistrer plus de 80 enfants (u7, u9, u11, u13 et une entente u17 avec l'ASSAF) au niveau de l'école de football et la création d'un tournoi u11 par nos jeunes éducateurs de l'école de foot. Nous maintenons un nombre suffisant de joueurs en séniors pour inscrire 2 équipes.



Composition du Bureau directeur :

Président : Mialon Fabrice

Trésorier : Roux Christian

Secrétaire : Méral Grégory

Membres : Boucher Fabrice,
Gea Alexandre, Volle Patrice
et Verdoucq Mahieu



Nous utilisons notre salle de réception afin d'accueillir au mieux les équipes visiteuses mais aussi, organiser des réunions d'informations et de formations. Nous profitons aussi d'un parking couvert par du photovoltaïque. Je tiens à remercier l'ensemble des bénévoles et sponsors pour leur confiance depuis toutes ces années.

Nous souhaiterions renouveler au maximum le bureau directeur donc si des gens sont intéressés n'hésitez pas à vous faire connaître. L'ensemble des membres du club vous souhaite leurs meilleurs vœux pour 2025 et vous donne rendez-vous au stade Paul Névisas.

Cordialement

Fabrice MIALON - Président du FCSD

Club de gym Sports pour tous

LA BONNE HUMEUR

La saison 2023/2024 s'est terminée avec 74 adhérents dont 6 messieurs. Le repas de fin de saison du 7 juin 2024 a réuni une cinquantaine de personnes.

Pour cette nouvelle saison, les cours ont repris le 9 septembre 2024 à la salle polyvalente.

Les horaires sont inchangés :

Lundi - 14 h 30 à 15 h 30
- gym douce

Mardi - 18 h 30 à 19 h 30
et 19 h 45 à 20 h 45
- gym tonique

Jeudi - 18 h 30 à 19 h 30
- gym tonique

Au 9 octobre 2024, 60 personnes sont déjà inscrites. Il est toujours possible de venir nous rejoindre pour partager des séances dans la bonne humeur et sans esprit de compétition.

Deux cours d'essai sont offerts. Alors, pas d'hésitation, mettez vos baskets et venez vous inscrire.



BUREAU :

Présidente : Mme ROBERT Nicole

Vice Présidente : Mme CLAUZIER Laurence

Trésorière : Mme SOUTEYRAND Annie

Trésorière adjointe : Mme GUCEK IZARD Danièle

Secrétaire : Mme MARCHIAL Magali

Le repas dansant aura lieu le 1^{er} février 2025.

Amicale des Montagnards

L'amicale des Montagnards, forte de plus de 140 adhérents, a eu 40 ans en juin 2024.

Les sorties à la journée forment l'essentiel de nos activités.

Cette année, on a pu voir, le Repas de l'assemblée générale au Capitelle, à Vogüé en février.

Mars : Spectacle magies chez Dani Lary à Roman s/Isère.

Juin : Anniversaire des 40 ans, à Saint Cirgues en montagne, au Parfum des Bois.

Septembre : sortie à SÈTE, visite en bateaux des canaux de Sète et restauration

Octobre : Lyon, déjeuner croisière, parc de la tête d'or.

Décembre : repas de fin d'année à la Terrine (Roman s/Isère) L'ambiance est toujours chaleureuse, amicale et de partage et très animée comme il se doit.

L'abonnement est de 20 euros. Bueno Marie-Céline.

(06 31 01 19 29)



biocoop

Graines de Millet

Local



BIO



De saison



Cuisine sur place

Graines de Millet
970 rte de Montélimar
St Didier sous Aubenas

Tél : 04 75 89 70 87
grainesdemillet.biocoop.net




Horaires (h) :

	9	10	13	14	15	19
L						
M						
M						
J						
V						
S						

Aubenas



Montélimar

Amicale des Donneurs et Anciens Donneurs de sang d'Aubenas Vals et la Région



L'association est active depuis 1958, avec un Conseil d'administration de 18 membres :

12 collectes de sang sur l'année (Aubenas et les environs +3 collectes sur Vals les BAINS).

Les donneurs de sang doivent prendre rendez-vous au 04 75 82 44 05 ou sur dondesang.efs.sante.fr

Contact : 06 42 05 72 98

France Alzheimer Ardèche



L'association France Alzheimer Ardèche assure une permanence d'accueil et d'écoute chaque mardi-jeudi et vendredi de 10h à 13h et de 14h à 16h ou sur rendez-vous en contactant le 04 75 36 34 67

A Saint Didier sous Aubenas, nous proposons un groupe de parole pour les aidants chaque 1^{er} jeudi du mois de 9h30 à 11h30 au local de l'association 760 route de Montélimar.

Le mercredi depuis le mois de Mars, une halte relais s'est ouverte, elle accueille aidant-aidé et propose des activités (art thérapie, musicothérapie, jeux, atelier physique adapté....). (sur inscription en nous contactant).

D'autres actions de soutien comme : Formation des aidants, Entretien individuel, Groupe d'entraide, Action de convivialité. Toutes nos actions sont animées par des bénévoles et des professionnels formés.

L'association propose tout un panel d'accompagnement n'hésitez pas à nous contacter au **04.75.36.34.67** ou par mail : contact07@francealzheimer.org pour plus d'information

Et si vous avez un peu de temps libre, n'hésitez pas à vous joindre à nous et devenez bénévole pour notre association.

Site : www.francealzheimer.org/ardeche

Face book : [francealzheimerardeche](https://www.facebook.com/francealzheimerardeche)



Moelle Partage et Vie Assemblée Générale

du 25 janvier 2024

Présence exceptionnelle
de deux sommités de la médecine

Lors de notre Assemblée Générale, nous avons été heureux de recevoir et d'écouter :

- **Le docteur Marie-Cécile MICHALLET**, chercheuse, immunoncologue, directrice de recherche au CNRS et chargée de recherche au CRCL, le Centre de Recherche en Cancérologie de Lyon, qui fait partie des meilleurs centres de recherche en cancérologie de France.

- **Le docteur Sandrine LORON**, hématologue au CHU de Lyon-Sud.

Elles travaillent en binôme sur leurs projets de recherche.



Les 2 intervenantes nous ont présenté le CRCL et ont commenté leur divers travaux. Elles ont principalement insisté sur le projet que nous soutenons depuis 10 ans, sur « **le suivi de reconstitution immunitaire des patients ayant reçu une allogreffe** ».

Pour ce projet de recherche, nous avons versé 70.000 € en quatre versements.

Les 70 personnes présentes ont apprécié leur compétence, mais aussi la passion et l'enthousiasme qui les animent.

Les études et les expériences dans leurs projets demandent parfois plus de dix ans de travail avant d'obtenir des résultats. Elles ont parlé de leurs travaux autour de l'immunothérapie et sur l'apport de l'IA (Intelligence Artificielle) dans leur recherche, dont l'objectif est de raccourcir les délais entre le diagnostic et la détermination d'un traitement personnalisé.

Elles nous ont prouvé que nous avons fait le bon choix en soutenant ce projet sur le long terme, car il permettra de diminuer les rechutes et donc les risques de décès après les greffes de moelle osseuse.

Moelle Partage et Vie continue son soutien à la recherche, ainsi qu'à l'Institut d'Hématologie et d'Oncologie Pédiatrique de Lyon (l'IHOPé). En plus, lorsque notre aide aux malades concerne les enfants, on propose un soutien scolaire et psychologique, si besoin, en accord avec les parents.

Moelle Partage et Vie - Maison des associations

Mail : mpv07@aol.com et Site : mpv07.fr

Généralions Mouvement

Club des Aînés de la Plaine

L'association a retrouvé son rythme de croisière et tous les mardis à partir de 14 Heures, donne la possibilité à tous ceux qui le souhaitent, une rencontre conviviale.

Les parties de coinche ou de tarot, le scrabble et quand il fait beau, la pétanque, animent les après midi.

Une carte d'adhésion de 23 euros, pour l'année est nécessaire pour couvrir les cotisations assurance et participer aux frais du gouter (boissons et gâteaux).

Des journées particulières animent certains mardis avec les crêpes, les galettes, l'apéritif dinatoire à la fermeture au mois de juin, le repas de fin d'année.

Un voyage est organisé, comme cette prochaine sortie spectacle au Bongo, en octobre 2024

Un concours de belote inter club, géré par génération mouvement donne la possibilité " d'affronter " des clubs voisins.

Un concours de belote et un thé dansant sont les événements en février et octobre, nécessaires pour alimenter les caisses.

Les personnes intéressées pour vivre ces après midi de rencontre et participer à la vie du club sont les bienvenues.



Renseignements auprès de la présidente

Marinette Chailan : **06 42 05 72 98**

ou du trésorier

Georges Devès : **06 42 79 22 60**

ou au club les mardis.

DECATHLON

SAINT DIDIER

ESSENTIEL

DU LUNDI AU SAMEDI

DE 9H à 19H

04-75-93-85-36

DANS VOTRE MAGASIN DECATHLON ESSENTIEL D'AUBENAS VOUS POUVEZ RETROUVER



SERVICE ENTRETIEN ET
RÉPARATION

SERVICE CLICK AND
COLLECT EN 1H

100% DE L'OFFRE
DECATHLON
GRATUITEMENT EN 48H

A.P.R.R.E.S.

Association pour la Prévention, la Réhabilitation Respiratoire et l'Éducation à la Santé

Notre association a pour objet de permettre une meilleure qualité de vie à ceux que les maladies respiratoires, les maladies chroniques ou le vieillissement handicapent dans leur quotidien et leur vie sociale. Ce sont des personnes dont l'aptitude physique est insuffisante pour adhérer à d'autres structures et dont la tolérance à l'effort est réduite. L'association leur propose des actions de prévention, une éducation à la santé, la pratique d'activité physique adaptée, et toute action visant à réduire leur isolement (rencontres conviviales, sorties culturelles...). L'association inscrit son projet dans une dimension d'intérêt général de promotion de la santé, en préservant à ses activités un caractère non lucratif, laïque et apolitique. En toute circonstance, l'association garantit un fonctionnement démocratique et transparent et préserve le caractère désintéressé de sa gestion.

Nos activités : des séances d'APA (activité physique adaptée)
Salle polyvalente de Rosières :

- tous les lundis de 15 à 16 h

Salle polyvalente de Saint Didier sous Aubenas :

- le lundi de 10h45 à 11h45
- le mardi de 9h à 12h (3 séances d'une heure)
- le mercredi de 10h45 à 11h45
- le jeudi de 9h30 à 10h30 et de 10h45 à 11h45



Un cours d'aquagym à Lablachère et à Aubenas.

Pour tout renseignement :

Mail : aprrassociation@gmail.com

Tél : 06 84 79 21 74

site <http://prevention-sante-aprrs-aubenas.info>



熊貓大酒樓
RESTAURANT ASIATIQUE

PANDA ROYAL

Plats à emporter

Buffets wok
et grill japonais à volonté :

Midi : 16,90 €
du lundi au samedi
(sauf jours fériés)

Soir : 23,50 €
du lundi au dimanche
(y compris jours fériés)

Buffet enfant (-10 ans)*
à volonté + 1 boisson 25 cl

Midi et soir : 11,90 €

Enfants de - de 3 ans* : gratuit |

OUVERT 7J/7 | sur place ou plats à emporter
du dimanche au jeudi (12h-14h30 | 19h-22h30) - vendredi et samedi (12h-15h | 19h-23h)

Tél : 04 75 93 13 84

931 route de Montélimar - 07200 Saint-Didier-sous-Aubenas

*La maison se réserve le droit de vous demander un justificatif.

Cool Danse



L'Association Cool Danse a pour but d'animer tous les mercredis des cours de danses de salon, tango, paso, cha cha, bachata, rock et danses en ligne, à la Salle Polyvalente de Saint Didier Sous Aubenas de 18h30 à 20h45.

Pour la **Saison 2024-2025** les cours sont animés par Jeanne et Michel.

2 niveaux : Débutant et Intermédiaire

Débutants : 18h30-19h30

Danses en ligne : 19h30-19h-45

Intermédiaires : 19h45-20h45

Inscriptions en cours d'année possible.

Ambiance conviviale et détendue mais discipline et respect des capacités de chacun sont de rigueur. Le but étant de se retrouver autour d'une activité qui fait du bien au corps et à l'âme. Les danses variées permettent à chacun de s'exprimer et aussi d'entretenir sa mémoire.

N'attendez plus, rejoignez-nous !

Contact : Tél.06 60 24 75 22 ou 06 13 87 04 09

E-mail : cooldanse.stdidier@gmail.com

« Personne ne se soucie de savoir si vous ne savez pas bien danser. Levez-vous et dansez. Les grands danseurs sont grands grâce à leur passion » Martha Graham

Les r'créés de l'amitié

« **Les r'créés de l'amitié** » s'est créée en février 2018. L'association évolue dans un esprit d'amitié et de partage. Nous sommes déterminés à rassembler le plus grand nombre de personnes seules ou isolées dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

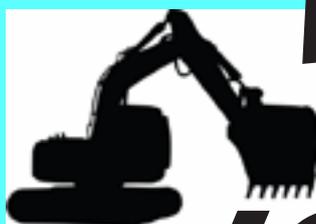
Vous avez envie de passer un bon moment distrayant et sympathique, rompre la monotonie du quotidien, créer des liens amicaux, discuter, échanger des idées sur un ouvrage : tricot, crochet, broderie ou tout travaux d'aiguilles, ou tout simplement boire un café ou un thé :

Venez nous rejoindre chaque jeudi à la salle polyvalente de 10 h à 17 h. Ceux qui le désirent peuvent apporter leur casse-croûte pour midi.

Nous organisons un Marché de Noël le dimanche 23 novembre 2025. Les modalités seront prévues en début d'année.

Pour de plus ample information vous pouvez nous contacter au 06 71 47 99 23

Le rire et la bonne humeur sont le symbole de nos rencontres... À très vite !



ISSARTEL



**Terrassements Démolitions
Enrochements Canalisations**



Tél. 04 75 93 84 66



SAINT DIDIER SOUS AUBENAS

Anciennement Casino

LE FRAIS

FRAIS
✓ DU CHOIX
✓ DES PRIX BAS

PRIX IMBATTABLES

1000 PRIX
IMBATTABLES
GARANTIS*

DESTOCKAGE

DESTOCKAGE

HORAIRES - LUNDI AU SAMEDI 8:30 - 19:30
OUVERT LE DIMANCHE 08:30 - 12:30

TÉLÉCHARGEZ DÈS MAINTENANT L'APPLI NETTO FRANCE

CAGNOTTEZ
JUSQU'À 10 €
CHAQUE SEMAINE

en achetant les produits concernés*



FLASHEZ-MOI

DISPONIBLE SUR
Google Play

Disponible sur
App Store

JE DÉCOUVRE

NOUVEAU

*Conditions et modalités de "Ma carte Netto" sur la page dédiée.



931 route de Montélimar
07200 St Didier sous Aubenas

Maison Borrely

Boucherie - Charcuterie -
Traiteur Restaurant

Boucherie

Restaurant



Conception et impression de ce bulletin : ABP Images Services (07200) - 04 75 93 59 06 • Imprim'Veit

**Chez Borrely, nous choisissons pour vous, les meilleurs
bêtes.**

**Vous choisissez votre pièce, puis savourez chaque
bouchée dans notre restaurant !**